

Ligue Équestre Wallonie Bruxelles



LEWB_{asbl}

*Reconnue par l'Adeps – Ministère des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Aile francophone de la Fédération Royale Belge des Sports Équestres reconnue par la F.E.I.*

REGLEMENT PARTICULIER CAHIER DES CHARGES CONCOURS DE VOLTIGE

Édition ~~2023~~20254

Print [19/05/2025](#)~~24/01/2025~~~~14/02/2024~~~~14/12/2023~~

📄 Rue de la Pichelotte, 11 * B-5340 Gesves * ☎ 083.234.070 * 📠 083.218.261
✉ info@lewb.be * 🌐 www.lewb.be * 📺 www.lewb.tv * 📘 www.facebook.com/lewb.be
BCE : 0414.528.906 * Belfius: BE31 0682 2800 1355



SOMMAIRE

RÈGLEMENT PARTICULIER VOLTIGE	2
PRÉAMBULE	2
INTRODUCTION	2
CHAPITRE I : EPREUVES ORGANISABLES PAR LA L.E.W.B.....	2
CHAPITRE II : PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS	3 2
CHAPITRE III : LES ÉPREUVES.....	6 3
CHAPITRE IV : EVALUATION.....	48 5
CHAPITRE V : OFFICIELS	50 6
CHAPITRE VI TENUE – HARNACHEMENT – ÉQUIPEMENT –TOILETTAGE DU CHEVAL	51 6
CHAPITRE VII : INSCRIPTIONS. VOIR RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES COMPÉTITIONS.....	51 6



RÈGLEMENT PARTICULIER VOLTIGE

PREAMBULE

Tous les cas ne peuvent être prévus dans le présent règlement.

En cas de circonstances fortuites ou exceptionnelles, il appartient au Jury de statuer dans un esprit sportif se rapprochant le plus possible de l'esprit de ce règlement et des règlements de la F.R.B.S.E. et de la F.E.I. Ce règlement doit être lu en corrélation avec le Règlement Général (RG), le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) et le Règlement des Concours (RC) de la L.E.W.B., il sera fait référence à ces règlements (RC - RG – ROI – FRBSE – FEI) pour tous les cas non prévus par le présent règlement.

Ce règlement est d'application à tous les concours de niveaux Communautaires par les clubs et / ou associations membres de la L.E.W.B.

Le présent règlement entre en vigueur lors de sa parution sur le site officiel de la L.E.W.B. (www.lewb.be); à partir de ce moment, toute publication antérieure devient caduque.

Ce règlement, tout en imposant un cadre à TOUTES les compétitions de la discipline, traite essentiellement des concours Communautaires.

Toute infraction aux articles du présent règlement emporte une sanction disciplinaire conforme au Règlement Général.

Le fait de s'inscrire aux épreuves implique de la part du concurrent l'acceptation du présent règlement.

Pour les concours communautaires (CVF), le règlement national de voltige de la FRBSE s'applique. Toutes les exceptions à ces règlements ont été résumées ci-dessous.

INTRODUCTION

Les concours officiels sont inscrits dans le calendrier officiel comme CVN ou CVF. L'organisation de ceux-ci est réservée uniquement aux cercles en ordre d'affiliation à la LEWB. (cfr ROI).

[Des règlements ont été élaborés pour garantir que le sport soit aussi bon et juste que possible.](#)

[Le sport équestre en Wallonie est régi par les règles suivantes :](#)

- [Les règles générales](#)
- [Règlements sur la santé animale](#)
- [Règlement communautaire \(CVF\)](#)
- [Toutes réglementations nationales](#)
- [FEI Code of Points \(to the FEI Rules of Vaulting\)](#)
- [FEI Vaulting Guidelines](#)

[Les règlements belges de voltige ont été alignés dans la mesure du possible sur les règles de la Fédération Equestre Internationale \(FEI\).](#)

[Si les règlements ne fournissent pas de solution, alors nous devons agir dans l'esprit du sport, toujours avec le fair-play et le bien-être des humains et des animaux à l'avant-garde.](#)

[Le conseil de la LEWB peut déroger aux règlements dans certains cas.](#)

CHAPITRE I : EPREUVES ORGANISABLES PAR LA L.E.W.B.

5001.1 Participants

Licence : Un athlète en initiation peut participer avec une licence L01.

A partir du niveau 1, une licence ~~V~~02 est obligatoire. Avec une licence ~~V~~02, on peut participer à toutes les épreuves organisées lors d'un concours CVF.

Un athlète avec une licence ~~V~~03 qui prend le départ en solo dans un CVN ne peut prendre le départ en solo que Hors Classement au CVF. Cependant, un athlète avec une licence ~~V~~03 qui prend le départ en équipe dans un CVN peut commencer en solo en CVF.

L'athlète doit être en ordre de licence à la LEWB ou à Paardensport Vlaanderen.

Tarifs : Les tarifs applicables à cette formule de concours sont indiqués sur le site Internet de la LEWB.

1.1.1 Les Voltigeurs et longeurs des Pays-Bas : accords pour participer à un CVF

Le KNHS enverra un e-mail avant la date de clôture à la LEWB avec toutes les inscriptions de ses membres qui souhaitent participer à un CVF.

- a. Les participants au Championnat intercommunautaire (CIC) doivent être de nationalité belge.
- b. Les participants qui ne sont pas de nationalité belge peuvent participer à des compétitions intracommunautaires, mais ne deviennent pas champions en cas de bénéfices.

Les longeurs des Pays-Bas peuvent participer aux championnats, mais seulement s'ils ont une licence belge

5001.2 Chevaux

Le cheval de voltige doit répondre aux critères suivants :

1.2.1. Disposer, au moment de son inscription à la compétition, d'un numéro d'immatriculation valable. Pour les épreuves d'initiation, un numéro d'immatriculation non payant est autorisé, pour toutes les autres épreuves, une immatriculation payante est obligatoire.

Le cheval peut participer à toutes les épreuves à partir de l'année de ses 7 ans. Pour la classe Initiation et le niveau 1, le cheval peut participer à partir de l'âge de 6 ans.

A chaque compétition, le passeport du cheval doit pouvoir être présenté pour vérifier si l'animal est bien en ordre de vaccination.

Les règlements général et vétérinaire de la F.R.B.S.E. sont d'application en ce qui concerne le cheval. Il doit par ailleurs :

- Être en bonne condition physique. Le cheval doit être en bonne santé et ne peut présenter aucun signe de boiterie.
- Être apte à être un cheval de voltige, ce qui sera jugé par les membres du jury.

1.2.2. Le cheval ne doit pas être une jument enceinte ou allaitante depuis plus de 4 mois (conformément à la réglementation FEI).

1.2.3. Un cheval qui saigne est immédiatement exclu de la compétition.

1.2.4. Cheval, longeur et voltigeurs, saluent au milieu du cercle en direction du jury A. Les rênes latérales peuvent être détachées juste avant le salut et, au plus tard, doivent être détachées immédiatement à la sortie du cercle de compétition.

Modalités de participation des chevaux des Pays-Bas à un CVN :

- La fédération des Pays-Bas (KNHS) envoie avant la date de clôture un mail à catherine@lewb.be avec toutes les inscriptions des participants à un CVN..

Les chevaux des Pays-Bas peuvent participer au Championnat de Belgique et le Championnat Communautaires seulement s'ils disposent d'une immatriculation belge. ~~Pour les épreuves initiation et le niveau 1, le cheval doit au moins avoir 6 ans, pour les autres épreuves, le cheval doit au moins avoir 7 ans.~~ Au niveau régional, on peut participer avec un numéro d'immatriculation non payant.

~~Les rênes supplémentaires peuvent être ajustées entre l'imposé et le Libre pour les épreuves où l'imposé et le Libre ne continuent pas dans la même allure.~~

~~Au niveau régional, on peut participer avec un numéro d'immatriculation non payant.~~

~~L'Enrènement peut être ajusté entre l'imposé et le Libre pour les épreuves où l'imposé et le Libre ne continuent pas dans la même allure.~~

~~Voir règlement F.R.B.S.E~~

CHAPITRE II : PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

5002.1 Championnat de Wallonie

~~Pour participer au Championnat de Wallonie, les athlètes doivent avoir participé à au moins 2 CVF différents au cours des 12 derniers mois.~~

1.3.1. Un participant ne peut faire partie que d'une seule équipe et d'un seul pas de deux dans un concours communautaire CVV.

1.3.2. Nombre maximal d'entrées

Un voltigeur solo peut participer en compétition jusqu'à deux fois par concours, si l'organisation du concours le permet. Chaque participation doit être effectuée sur un cheval différent.

Participations pour l'initiation, niveau 1 et 2

Les voltigeurs des catégories d'initiation et de niveau 1 et 2 sont autorisés à participer à leurs classes respectives et/ou un niveau en dessous avec un maximum de deux inscriptions par concours. Toute participation doit se faire sur un cheval différent. (Voir les critères de qualification pour la transition vers une classe supérieure.)

Participations de niveau 3

Les voltigeurs du niveau 3 sont autorisés à participer aux classes de niveau 2 et 3, également limitées à deux inscriptions par concours. Ici aussi, chaque participation doit être sur un cheval différent. (Tenir compte aux critères de qualification pour la transition vers une classe supérieure.)

Participations hors concours (HC)

Des départs supplémentaires en dehors de de la compétition sont autorisés, à condition que chaque départ soit effectué sur un cheval différent et que l'organisateur du concours l'approuve.

1.3.3. Un club ne peut pas inscrire plus d'une équipe de 4 par classe, où les équipes avec 4 voltigeurs sont autorisé.

1.3.4. Dans la voltige par équipe, tous les participants effectuent les exercices imposés et tous les participants commencent dans le Libre.

1.3.5. Les voltigeurs ne peuvent pas participer à un concours communautaire à l'étranger si un CVV/CVF a lieu en même temps en Belgique.

1.3.6. Si un voltigeur participe aux championnats avec plusieurs chevaux, le voltigeur doit informer le club organisateur ainsi que le jury, avant le début du concours, du cheval qui sera pris en compte pour le championnat

1.3.7. Concours a étrangers :

- Si des voltigeurs Belge souhaitent participer à des compétitions à l'étranger, ou si des chevaux belges participent à de telles compétitions, cela doit être notifié par écrit à la ligue concernée. Les voltigeurs et les longeurs sont tenus de présenter une demande d'admission dans leurs ligues respectives
- Le participant s'inscrit lui-même au concours. Les frais d'inscription et tous les frais du concours, y compris le cheval et le longeur sont à la charge du participant.

1.3.9 Date limite d'inscription : La date limite pour les inscriptions est le lundi précédant au début du concours.

Les annulations faites avant la date de clôture seront remboursées à 100%. Annulations après la date limite des compétitions organisées par Paardensport Vlaanderen : Seulement une partie sera remboursée en cas d'annulation, à condition que l'annulation soit faite correctement au niveau de la ligue.

-Aux concours organisés par la LEWB : Il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation après la date limite des inscriptions.

team, Solo et pas-de-deux

1.4.1. Le voltige par équipe est une forme de compétition où une équipe de 4 ou 6 participants, sous la direction d'un longeur, pratique la voltige en équipe. L'équipe montre d'abord les exercices imposés prescrits. Lorsque l'imposé et le libre sont au galop, une pause d'au moins 30 minutes doit être prévue entre les exercices imposés et le libre.

Le cheval peut galoper à gauche comme à droite dans toutes les catégories. Cependant, l'imposé et le libre doivent être présentés du même côté. Lors des championnats, l'organisation peut décider de programmer l'imposé et le libre sur des jours différents.

1.4.2. La voltige en Solo est une forme de compétition dans laquelle les participants s'acquittent individuellement. Ceci montre les exercices imposés suivis du libre pendant les exercices imposés et le libre, le cheval galope à gauche ou à droite. L'imposé et le libre cependant, doivent être montrés sur la même main. Entre les exercices imposés et le libre doit être autorisé 1 min de pause. Lors des championnats, l'organisation peut décider d'organiser l'imposé et le libre sur une autre journée.

1.4.3. Le PAS-de-deux est un concours auquel deux participants participent ensemble. Les imposés sont effectués séparément, les deux participants présentant tous les imposés de façon consécutive suivi du libre à deux, Le cheval galope sur la main gauche ou droite. L'imposé et le Libre doivent toutefois être indiqués sur la même main, l'organisation peut décider d'organiser l'imposé et le libre un jour différent.

~~Les athlètes étrangers peuvent participer au VF/VK s'ils sont titulaires d'une licence LEWB en cours de validité. Cependant, ils ne pourront jamais être inclus dans le classement final de ce championnat. Les longeurs wallons peuvent participer au VF/VK, mais seulement s'ils ont une licence belge.~~

CHAPITRE III : LES EPREUVES

Pour être autorisé à mettre en place un championnat, l'organisateur doit avoir mis en place un CVFN la saison précédente et disposer des installations nécessaires.

Article 1.5 Classification des classes

- 1.5.1. L'initiation est la classe la plus basse et le niveau 3 est la classe la plus élevée. Un solo participant pour la première fois à des concours peut choisir la classe dans laquelle il commence, en tenant compte de son âge.
- 1.5.2. Si plus d'une équipe est affectée à un club de voltige, ces équipes seront identifiées par un chiffre, en supposant que l'équipe la mieux classée se classe au numéro 1, etc. S'il y a plus d'équipes, les équipes de quatre voltigeurs sont toujours moins bien classées que les équipes de six voltigeurs.
- 1.5.3. Le test d'initiation doit être utilisé comme niveau d'entrée pour les nouveaux voltigeurs. Les voltigeurs qui commencent dans ce niveau ne sont pas assujettis à un niveau de qualification.
- 1.5.4. Le niveau 3 est le même que le niveau 1* au compétitions nationales. Il donne à une combinaison de niveau 3 l'occasion de se préparer pour leur transition vers les CVN Les voltigeurs titulaires d'une licence national ne peuvent participer que HC au niveau 3.

ARTICLE 1.6 DESCRIPTION DES EXERCICES IMPOSE ET LIBRE DANS LES NIVEAUX

- 1.6.1. Dans la section « Exercices imposé », le participant présentera un certain nombre d'exercices prescrits. Ces exercices sont énumérés par classe dans le tableau ci-dessous. Les exercices doivent être présentés dans l'ordre suivant, dans le temps imparti.
- 1.6.2. Tous les imposés sont présentés en série continue.
- 1.6.3. Dans le cadre du libre, les participants ont la possibilité de présenter une série d'exercices dans un délai fixe. Le participant ou les équipes doivent assembler le libre eux-mêmes.
- 1.6.4. Si un exercice d'un degré de difficulté supérieur à celui autorisé dans la classe concernée est montré pendant le libre, il ne compte pas mais les déductions comptent dans le « Score technique ». Pour le « Score artistique », elles comptent
- 1.6.5. Si un exercice de l'imposé est indiqué dans le Libre, il ne compte pas mais les déductions comptent dans la « Cote technique ». Pour la Cote artistique, elles comptent.
- 1.6.6. Les exercices de l'imposé désignent tous les exercices de l'imposé de toutes les classes
- 1.6.7. Une description de tous les exercices prescrits est publiée sur le site de la LEWB/PSV
- 1.6.8. Aide au saut à cheval :
 - a) Assistance en cas de pas et trot.
 - b) En cas de saut à cheval dans le pas et le trot, il est obligatoire de toujours fournir une assistance. Cela est à la fois dans l'imposé et dans le libre. Ceci est essentiel pour la sécurité et le bien-être du cheval et du voltigeur.
 - c) Dans le cas où un participant saute à cheval ou au trot sans aide, une déduction sera faite, au saut a cheval. Dans le libre le saut à cheval ne sera pas supprimé comme exercice s'il est effectué avec une assistance. Cela favorise la mise en place sans

[déranger le cheval.](#)

Niveau	Age en années
Niveau initiation 1 et 2 (pas de points bonus)	à partir de 6 ans
Niveau 1 et 2 solo	à partir de 6 ans
Niveau 3 solo	à partir de 11 ans
Niveau 3 PDD	à partir de 13 ans
Teams	à partir de 6 ans

CLASSE	Imposé	Libre	LIMITE DE TEMPS
Initiation 1 1,2,4 ou 6 athlètes	<p>Au pas, à la main gauche ou à la main droite.</p> <ol style="list-style-type: none"> A cheval avec aide au pas, renversement vers la position poirier puis retour en position cavalier en appui sur les poignées, assis avec les mains dans les hanches E-moulin : assis avant, assise intérieure, assis avant, assis extérieure et assis avant. Banc À genou près du surfaix, mains lâchées et bras libres, les bras en avant Sortie vers l'intérieur par passage de jambe, éjection par répulsion bras, réception 	<p>-Libre au pas, 2 participants maximum sur le cheval.</p> <p>-Seulements les exercices de difficulté E ou M sont autorisés.</p> <p>-Seulements la composition et l'exécution seront évaluées</p>	<p>Imposé :</p> <p>pas de limite de temps pour les Solo et les Duo 1 min par participant</p> <p>4 min pour un Team de 4 athlètes voltigeurs</p> <p>6 min pour un Team de 6 athlètes voltigeurs.</p> <p>Libre :</p> <p>1 min pour 4ier-les solo</p> <p>1.5 min pour un Duo</p> <p>2 min pour un Team de 4 athlètes voltigeurs</p> <p>3 min pour un Team de 6 athlètes voltigeurs</p> <p>participant ;</p> <p>0,5 min pour chaque participant supplémentaire.</p>
CLASSE	Imposé	Libre	LIMITE DE TEMPS
Initiation 2 1,2,4 ou 6 athlètes	<p>Au trot, à la main gauche ou à la main droite.</p> <ol style="list-style-type: none"> A cheval avec aide au trot, renversement vers la position poirier puis retour en position cavalier en appui sur les poignées, 	<p>Libre au pas, - 2 participants maximum sur le cheval.</p> <p>-Seulement les exercices de difficulté E ou M sont autorisés.</p> <p>-Seulements la composition et l'exécution seront évaluées</p>	<p>Imposé :</p> <p>pas de limite de temps pour les Solo et les Duo</p> <p>4 min pour un Team de 4 athlètes voltigeurs</p> <p>6 min pour un Team de 6 athlètes voltigeurs.</p> <p>Libre :</p> <p>1 min pour les solo</p> <p>1.5 min pour un Duo</p>



	<p><u>assis avec les mains dans les hanches</u></p> <p>6. <u>E-moulin : assis avant, assise intérieure, assis avant, assis extérieure et assis avant.</u></p> <p>7. <u>Banc</u></p> <p>8. <u>À genou près du surfaix, mains lâchées et bras libres, les bras en avant</u></p> <p>9. <u>Sortie vers l'intérieur par passage de jambe, éjection par répulsion bras, réception</u></p>		<p><u>2 min pour un Team de 4 athlètes voltigeurs</u></p> <p><u>3 min pour un Team de 6 athlètes voltigeurs</u></p>
--	---	--	---

<p>Niveau 1 1,2,4 ou 6 Athlètes</p>	<p>Au galop (<u>quelle main ?</u>) <u>1. A cheval</u> 1-2. Assis, 2-3. E-moulin : assis avant, assise intérieure, assis avant, assis extérieure et assis avant. 3-4. E-étendard, deux mains aux poignées 4-5. Prise d'élan vers l'Appui tendu à partir de l'assis 5-6. Mise à genoux derrière le surfaix <u>7. De l'assis avant</u> Sortie vers l'extérieur par passage de jambe, éjection par répulsion bras, sortie</p>	<p>Le libre au pas -Max. 2 athlètes à cheval. Max 6 Exercice D avec 2 Athlètes Exercices autorisés de difficulté E, M et D - Seulements la composition et l'exécution seront évaluées <u>-Max 6</u> <u>exercice D avec 2 Athlètes</u></p>	<p>Imposé : Solo : sans limite Duo : sans limite 4-athlètes : 2 min 6-voltigerus <u>athlètes</u> : 6 min Libre : Solo : 1 min Duo : 1.5 min 4-athlètes : 23 min 6-athlètes : 34 min</p>
<p>Niveau 2 1,2,4 ou 6 Athlètes</p>	<p>Au galop (<u>quelle main</u>) 1. A cheval, 2. Assis, 3. Etendard, 4. Debout, 5. Prise d'élan avant vers l'ATR, jambes serrées, 6. Demi-Moulin 7. Prise d'élan arrière, jambes écartées et tendues, 8. Sortie vers l'intérieur par passage de jambe,</p>	<p>Libre au pas -Exercices autorisés de difficulté E, M et D -Seulements la composition et l'exécution seront évaluées <u>-Max 6</u> <u>exercice D avec 2 Athlètes</u></p>	<p>Imposé : Solo : sans limite Duo : sans limite 4-athlètes : 42 min 6-voltigerus <u>athlètes</u> : 6 min Libre : Solo : 1 min Duo : 1.5 min 4-athlètes : 3 min 6-athlètes : 3.54 min</p>
<p>Niveau 3 1,2,4 ou 6 Athlètes</p>	<p>Au galop (<u>quelle main</u>) 1. A cheval, 2. Assis, 3. Etendard, 4. Debout, 5. Prise d'élan avant vers l'ATR, jambes serrées, 6. Demi-Moulin 7. Prise d'élan arrière, jambes écartées et tendues, 8. Sortie vers l'intérieur par passage de jambe.</p>	<p>Libre au galop -Exercices autorisés de difficulté E, M et D -Seulements la composition et l'exécution seront évaluées <u>-Max 6</u> <u>exercice D avec 2 Athlètes</u></p>	<p>Imposé : Solo : sans limite Duo : sans limite 6-voltigerus <u>athlètes</u> : 6 min Libre : Solo : 1 min Duo : 1.5 min 6-athlètes : 34 min</p>

ARTICLE 1.7 NOMBRE DE DEPARTS

1.7.1. Un cheval de voltige ne peut être utilisé en une journée pour un maximum de 12 points (y compris les départs HC) :

Voir le tableau ci-dessous :

<u>team niveau 3 : 6 participants</u>	<u>8 points</u>
<u>team niveau 3 : 4 participants</u>	<u>6 points</u>
<u>team niveau 1 et 2 : 4 participants</u>	<u>4 points</u>
<u>équipe niveau 1 et 2 : 6 participants</u>	<u>6 points</u>
<u>team initiation : 4 et 6-participants</u>	<u>2 points</u>
<u>pas-de-deux niveau 3</u>	<u>3 points</u>
<u>pas-de-deux niveau 1 et 2</u>	<u>2 punten</u>
<u>niveau 3 solo</u>	<u>2 points</u>
<u>solo niveau 1 et 2 et initiation pas-de-deux</u>	<u>1,5 point</u>
<u>initiation 1 solo</u>	<u>1 point</u>
<u>initiation 2 solo</u>	<u>1 point</u>

1.7.2. Entre plusieurs départs d'un cheval de voltige, une pause de repos d'au moins 3 autres chevaux doit être observée pour le niveau 3. Pour l'initiation 1 et 2, le niveau 1 et le niveau 2, une pause de repos d'au moins 1 cheval est suffisante.

1.7.3. En solo, un maximum de 3 participants peuvent entrer dans le ring en même temps en utilisant le même cheval.

1.7.4. Dans le pas de deux, un maximum de 2 pas de deux peut être présent dans le rond de compétition simultanément avec le même cheval.

1.7.5. Lorsque des rubriques communautaires et nationales sont organisées lors de la même compétition, le nombre maximal de départs du cheval est considéré comme la somme de tous les départs que le cheval effectue dans cette compétition.

Artikel 1.8 Score de qualification par classe

Le tableau ci-dessous indique par classe la note finale à partir de laquelle une qualification a été obtenue pour passer à une classe supérieure. Il n'est jamais obligatoire de passer à une classe supérieure

<u>Classe</u>	<u>Qualification</u>
---------------	----------------------



LEWB

Initiation 1 en 2	Aucune qualification requise
Niveau 1	1x5,5 in initiation 1 of 2
Niveau 2	1x6 dans le niveau 1
Niveau 3	1x6 dans le niveau 2

[Pas de norme de qualification pour les équipes et les pas-de-deux.](#)

ARTICLE 1.9. CONCOURIR HORS CLASSEMENT (HC)

[Si, avec l'accord du jury, un organisateur souhaite donner à un participant la possibilité de commencer hors classement, cela peut être autorisé sous réserve des dispositions suivantes :](#)

- [a. Les participants qui souhaitent participer hors classement doivent le préciser clairement au moment de l'inscription.](#)
- [b. Participer hors classement est autorisé dans toutes les classes. Il faut tenir compte de l'article 1.3.2.](#)
- [c. Les dispositions réglementaires de la classe dans laquelle le départ est donné s'appliquent également au départ HC.](#)
- [d. Les participants HC ne peuvent pas être inclus dans les résultats et classements, ne peuvent pas être admissibles à un prix ou à l'attribution de qualifications.](#)
- [e. Les participants participant HC sont assujettis aux dispositions établies pour tous les autres participants.](#)
- [f. L'organisateur peut demander les mêmes frais d'inscription pour le « HC » que pour les participants réguliers.](#)
- [g. En cas d'exception aux 6 points ci-dessus, une approbation doit être demandée au comité de voltige LEWB/PSV, La LEWB/PSV informe la décision officielle au club organisant la compétition et du jury.](#)
- [h. L'organisateur doit clairement identifier les inscriptions HC sur les listes de départ.](#)

ARTICLE 1.10. EXECUTION DES L'ÉPREUVES

- [i. Au plus tard 30 secondes après le signal sonore \(cloche\) d'entrée de piste, les voltigeurs doivent se présenter au jury principal. La manière dont les participants se placent au jury est libre. Ils doivent ensuite saluer en baissant/hochant la tête. Le salut ne peut être un mouvement de danse ou de gymnastique, les pieds restent au sol. Le cheval doit ensuite trotter sur le cercle pour voir s'il est apte à concourir, jusqu'à un nouveau signal sonore du jury. Pendant ce temps, les voltigeurs doivent se positionner à l'extérieur du rond de longe.](#)
- [ii. Lorsque le jury est composé de plusieurs membres, les participants saluent uniquement vers « A ».](#)
- [iii. Le cheval effectue l'épreuve sur un cercle de 16 m de diamètre \(diamètre minimum de 15 m\)](#)
- [iv. Le signal sonore du jury annonce le début de l'épreuve pour le/les voltigeur\(s\). Ceux-ci doivent commencer les exercices imposés ou le libre ou le test technique dans les 30 secondes qui suivent la sonnerie. Si les voltigeurs commencent avant la sonnerie, alors le libre ne sera pas évalué. Si les voltigeurs ne commencent pas après 30 secondes ou à la demande du Jury A, ils sont éliminés.](#)
- [v. Après la fin des exercices imposés par les équipes de niveau 3, il y aura une pause d'au moins 30 minutes avant de passer à la reprise au galop. Les équipes d'initiation 1 et 2, les équipes de niveau 1, les équipes de niveau 2 et les voltigeurs en solo doivent, en](#)

fonction du programme, présenter leur reprise immédiatement après l'imposé. Lorsqu'un voltigeur en solo se présente, une pause de 1 minute entre les deux épreuves doit être autorisée pour le niveau 3. Lorsque le même longeur participe avec différents chevaux, il doit y avoir au moins 6 chevaux entre les départs.

- vi. Le chronomètre démarre au moment où le premier participant touche le cheval et/ou la sangle.
- vii. Si un participant d'une équipe de voltigeurs est absent le libre peut démarrer avec 1 participant en moins. Cela a des conséquences sur la composition de l'enchaînement.
- viii. Si plusieurs voltigeurs effectuent des solos sur le même cheval, ils peuvent entrer en même temps dans le rond de voltige. Chaque voltigeur ne peut se rendre au centre du rond que lorsque le voltigeur qui le précède a quitté le cheval. Un seul signal sonore est donné pour le premier solo. Pour l'imposé, les voltigeurs suivants ne doivent pas attendre de signal sonore du jury pour débiter leur solo. Pour le libre, ils doivent attendre le signal sonore.
- ix. Pendant une compétition de voltige de la musique est jouée (vocale ou instrumentale). Il peut y avoir de la musique pour l'entrée dans le rond, pendant l'exécution des exercices imposés, du libre, et pour la sortie du rond.
- x. La musique est seulement obligatoire pendant l'épreuve Libre

Article 1.11. Tenues

1.11.1 Les vêtements des participants doivent être conformes à la sécurité (sécurisants, bien ajustés et adaptés aux sports de voltige). La tenue ne doit pas cacher la forme ou le contour du corps du voltigeur lors de la présentation, afin de ne pas gêner le jugement des exercices. Au sein de l'équipe, les vêtements doivent être uniformes. Les écussons et les impressions de différentes couleurs sont autorisés, mais ne doivent pas compromettre la sécurité du voltigeur ou du cheval.

1.11.2 Seules les chaussures à semelle souple sont autorisées.

1.11.3 Le corps des voltigeurs doit être recouvert de tissu. Si des shorts/jupes sont portés, ils doivent l'être par-dessus des jambières/collants et doivent être attachés les uns aux autres ou à la combinaison. La longueur des jupes ne doit pas dépasser la moitié de la cuisse. Seuls les bras nus sont autorisés. Les vêtements ne doivent pas donner l'impression d'être nus. Pour les voltigeurs -15 ans, aucun tissu de couleur chair ou transparent ne peut être utilisé, sauf sur les bras et les jambes, afin de ne pas créer d'effet de nudité.

1.11.4 Le visage du voltigeur doit être visible pour le jury - aucun masque, foulard, capuche ou peinture sur tout le visage n'est autorisé (max. ¼ du visage peut être coloré).

1.11.5 Tous les éléments non attachés aux vêtements sont interdits - chapeaux spécifiques, casquettes etc. et tous les ajouts aux vêtements qui augmentent l'adhérence, ainsi que tous les gadgets tels que les lumières sont interdits.

1.11.6 Les longeurs doivent porter des vêtements appropriés pour la compétition, c'est-à-dire un pantalon blanc ou noir avec un haut blanc ou noir ou aux couleurs du club des voltigeurs.

1.11.7 Si les participants ont un sponsor, les dispositions relatives au sponsoring s'appliquent telles qu'énoncées dans le règlement général de la compétition de la F.R.B.S.E.

1.11.8 Pendant la compétition, les voltigeurs d'une équipe doivent porter les numéros de 1 à 6. Le numéro doit mesurer au minimum 6 cm (10 et 12 cm) et est porté sur le bras droit, la jambe droite ou le dos. Cela correspond à l'ordre de départ des participants au sein de l'équipe.

1.11.9 Les participants peuvent apporter une mascotte de petite taille dans le rond. En aucun cas un animal vivant ne sera admis comme mascotte, que ce soit dans le rond, dans les exercices ou lors de la remise des prix.

ARTICLE 1.12. HARNACHEMENT

Tout l'équipement doit être utilisé sans modifier sa fonction d'origine. L'utilisation d'un autre équipement que celui décrit ci-dessous peut entraîner une exclusion. Veuillez également consulter la base de données FEI sur le harnachement et l'équipement : FEI Tack, Equipment and Dress Database of de FEI TackApp.

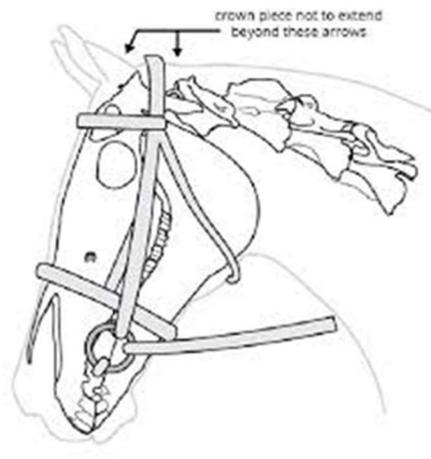
L'équipement dans l'arène de compétition

1 Bridon avec muserolle :

a.À l'exception des boucles et du rembourrage, la bride et la muserolle doivent être complètement fabriquées en cuir ou en matériaux similaires au cuir. Le rembourrage est autorisé sur les brides. Du nylon ou d'autres matériaux non métalliques peuvent être utilisés pour renforcer le cuir de la bride, mais ne doivent pas avoir de contact direct avec le cheval. Des inserts élastiques ne sont autorisés que dans la têtière et les parties rembourrées (têtière et mors) et ne doivent pas avoir de contact direct avec le cheval ou le mors. L'utilisation d'un cavesson, au lieu d'une bride, est autorisée.

b.Un frontal est obligatoire et, à l'exception des parties fixées à la têtière, ne doit pas être fabriqué en cuir ou en matériau similaire au cuir.

c.Le montant ou la têtière doit se trouver immédiatement derrière les oreilles et sur la tête et le crâne et peut dépasser vers l'avant sur la tête mais ne doit pas être ajustée de manière à se trouver derrière le crâne.



d.Une courroie de gorge est nécessaire, sauf en cas d'utilisation de la muserolle combinée ou du bridon Micklem.

e.Quel que soit le niveau de compétition, une muserolle ne doit jamais être serrée au point de causer des dommages au cheval.et peut être vérifiée selon le protocole des commissaires pour la muserolle.

f.Une bride à mors simple doit être utilisée avec une muserolle à caveçon normale, une muserolle abaissée, une muserolle flash, une muserolle croisée, une muserolle abaissée, une muserolle à éclats, une muserolle en croix, une muserolle combinée ou un Micklem ou un modèle de bride similaire.

g.Les muserolles doivent être plates. Du cuir, de la peau de mouton ou un matériau similaire peut être utilisé sur n'importe quelle partie de la brid peut être utilisée, à condition que le matériau ne mesure pas plus de trois centimètres de diamètre mesuré à partir de la peau du cheval.

2. Le mors.

-Le mors doit avoir une surface lisse. Les mors torsadés et les mors en fil de fer sont interdits. Les mors doivent être en métal, en plastique rigide ou en matière synthétique durable et peuvent être recouverts de caoutchouc ou de latex. Les mors ne doivent pas restreindre mécaniquement la langue. Le diamètre de l'embouchure du mors doit être tel qu'il ne blesse pas le cheval. Les mors doivent avoir un diamètre minimal de douze millimètres (12 mm) pour les chevaux et de dix millimètres (10 mm) pour les poneys. Le diamètre de l'embouchure est mesuré à côté des anneaux ou des ciseaux de l'embouchure.

- Les mors peuvent être utilisés avec des anneaux libres, des anneaux en D et des ciseaux Eggbutt. Les mors à simple ou double brisure peuvent également être utilisés avec des ciseaux supérieurs ou inférieurs, ou des ciseaux complets. Les anneaux libres peuvent être entourés d'un manchon.

- Les embouchures souples en caoutchouc ou en matière synthétique sont autorisées. Les embouchures non cassées doivent être flexibles.

- Un mors peut comporter jusqu'à deux articulations. Une articulation cylindrique ou de ballet est autorisée comme pièce centrale d'un mors à double brisure, mais la surface doit être solide et ne comporter aucune pièce mobile, à l'exception d'une articulation de ballet. Toutefois, la surface de la pièce centrale doit être solide et ne comporter aucune pièce mobile, à l'exception d'un rouleau qui est autorisé. L'embouchure peut être inclinée différemment, mais elle doit avoir des bords arrondis et ne doit pas avoir l'effet d'une plaque de langue.

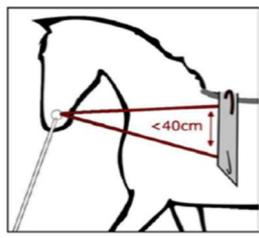
- Un mors à double brisure ou un mors à embouchure rotative peut être courbé pour permettre le dégagement de la langue. - La hauteur maximale de l'écart est de 30 cm. Hauteur maximale de la déviation est de 30 mm entre l'extrémité inférieure du côté de la langue et le point le plus élevé de la déviation. La partie la plus large de l'écart doit se situer à l'endroit où l'embouchure entre en contact avec la langue et doit avoir une largeur minimale de 30 mm. L'embouchure d'un mors brisé ou non brisé peut être incurvée dans les limites des dimensions ci-dessus.

- Les anneaux de mors en caoutchouc sont autorisés.

Le caveçon de longe peut être utilisé à la place d'une bride. Il peut être utilisé avec ou sans mors. S'il est utilisé avec un mors, il doit respecter les règles susmentionnées

3. Rênes latérales ou triangulaires

Les rênes sont fixées à la sangle de voltige et passent par les anneaux du mors pour revenir à la sangle de voltige du même côté. La distance entre les deux points de fixation (haut et bas) de chaque côté de la sangle de voltige ne doit pas dépasser 40 centimètres. Les rênes doivent être réglables uniquement selon la fabrication et toute modification maison de l'ajustement des rênes (comme faire un nœud) n'est pas autorisée. (Un martingale ou d'autres aides à la conduite ne sont pas autorisés). Les rênes doivent passer par les anneaux du mors et ne doivent pas être fixées au mors par un mousqueton..

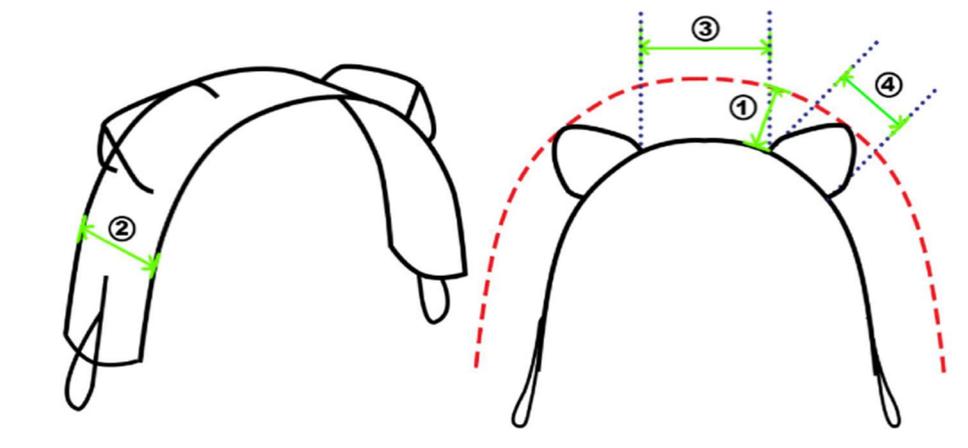


1.12.2.6 Surfaix avec sous-pad et sangle

Sous le surfaix (description et dimensions, voir le diagramme), un sous-pad et/ou des morceaux de laine de mouton peuvent être utilisés pour la protection de la peau. Le surfaix est équipé de deux poignées solides avec deux boucles, une de chaque côté. Une courte sangle supplémentaire en cuir peut être fixée entre les bords intérieurs de la poignée droite et de la poignée gauche. Cette sangle peut être enroulée avec un matériau approprié pour offrir une protection contre les blessures.

- 1) La distance maximale mesurée entre le dessus de la sangle de voltige et le point le plus éloigné des poignées est de 180 mm.
- 2) La largeur maximale de la surface portante de la sangle de voltige ne doit pas dépasser 180 mm.
- 3) La distance maximale entre les poignées de la sangle de voltige sur le côté droit et le côté gauche est de 240 mm.
- 4) La distance maximale entre le centre des points de fixation supérieurs et inférieurs sur les poignées de voltige est de 280 mm.

Remarque --- ce sont les dimensions maximales, des dimensions plus petites sont acceptables et une tolérance de 20 mm sera acceptée.



1.12.2.7. La longe

La longe est obligatoire et doit être attachée à l'anneau intérieur du mors (et non sur la tête ou à l'anneau extérieur du mors) ou au caveçon de longe. La longe doit avoir une longueur minimale de 8 mètre

1.12.2.8 Les bandages, les protections de sabots, les protections de jambes et les protections de tendons sont autorisés

1.12.2.9. Bonnet, Protège-oreilles et Bouchons d'oreilles

Les bonnets, les protège-oreilles et les bouchons d'oreilles sont autorisés pour tous les événements, ils peuvent offrir une réduction de bruit, les oreilles doivent pouvoir bouger librement. Les bonnets ne doivent pas couvrir les yeux du cheval. Les bonnets doivent être de couleur et de design discrets. Les bonnets ne doivent pas être fixés au frontal.

1.12.2.10 Un tapis de voltige

Un tapis de voltige est obligatoire et doit être fabriqué à partir de matériaux qui s'adaptent au dos du cheval et réduisent l'impact des forces externes (par les voltigeurs). Un pad en gel est autorisé en plus du tapis de dos. Le tapis de voltige, qui peut être contrôlé à tout moment par le steward, doit avoir les dimensions suivantes : un non-respect peut entraîner une disqualification de la compétition.

- Max. 80 cm de l'arrière du surfaix à l'arrière
- Max. 30 cm de l'avant du surfaix au cou
- Max. 90 cm d'un côté à l'autre, du point le plus bas au point le plus bas
- Si mesuré sur le cheval, la tolérance ne doit pas dépasser 3 cm, soit 93 cm
- Max. 4,0 cm d'épaisseur, y compris le rembourrage.
- Longueur totale max est de 1,10 m, avec pas plus de 30 cm devant le surfaix

1.12.2.12 Le surfaix et le tapis peuvent être changés d'un test à l'autre.

1.12.2.13 La Chambrière

La Chambrière est obligatoire et doit avoir une longueur minimale de 7 mètres, y compris le coup de fouet.

1.12.3. Contrôle de l'équipement.

Un contrôle visuel avant de quitter l'aire de réchauffement finale peut être effectué par les stewards pour empêcher les athlètes d'entrer dans l'aire de compétition avec un équipement interdit. Un contrôle visuel peut être refusé, car il a pour but d'aider les athlètes mais n'est pas obligatoire. Cependant, il reste de la pleine responsabilité de l'athlète de ne pas entrer avec un équipement interdit.

1.12.4. Un steward peut être désigné pour contrôler l'équipement de chaque cheval immédiatement après avoir quitté l'aire. Toute disparité sera signalée au juge à A et entraînera une disqualification immédiate si confirmée. Le contrôle de la bride doit se faire avec la plus grande prudence, car certains chevaux sont très sensibles sur la bouche (voir le Manuel des Stewards de la FEI). Le steward doit utiliser des gants chirurgicaux/protecteurs jetables lors du contrôle de la bride (une paire de gants par cheval).

1.12.5 L'équipement dans l'aire d'échauffement sera conforme à l'article ci-dessus avec les ajouts suivants :

- Rênes supplémentaires" ou "rênes de renfort" sont autorisées.
- Une bride avec mors double est autorisée pendant la monte.
- Les rênes supplémentaires" ou "rênes de renfort" ne peuvent pas être attachées pendant plus de 10 minutes. Après 10 minutes, elles doivent être desserrées et le cheval doit pouvoir se mouvoir librement pendant un certain temps avant que les aides ou les rênes additionnelles ne soient à nouveau fixées.
- La longe doit être attachée à l'anneau intérieur du mors ou au caveçon de longe.
- Une longe double/longue rêne est autorisée, lorsque la longe est attachée de sorte qu'elle ne soit utilisée que comme une longue rêne (attachée à l'anneau du mors). Une longe double ne doit pas être utilisée comme une rêne.

1.12.6 Toute personne avec une licence peut monter le cheval. Lors de la monte, des chaussures appropriées et une protection de tête, attachée avec une fermeture à trois sangles, sont obligatoires.

Artikel 1.13. matériel de dressage

1.13.1 L'utilisation de protections pour les membres est autorisée.

1.13.2 L'utilisation d'un bonnet et de bouchons d'oreilles est autorisée.

1.13.3 L'utilisation d'un gel pad amovible sous le surfaix est autorisée.

1.13.4 D'autres aides, autres que les rênes d'appoint ou la longe triangulaire, ne sont autorisées qu'en travail dans les arènes d'échauffement.

1.13.5 L'utilisation ou la portée d'autres outils de toute forme est interdit.

2. ORGANISATION DE LA COMPETITION

ARTICLE 2.1 DEMANDES DE CONCOURS

Les dates de compétitions doivent être transmises à F.R.B.S.E.
La Commission nationale de voltige créera le calendrier des compétitions programmées entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année civile correspondante. Lors des jours de championnats de voltige, aucune autre compétition de voltige ne peut être organisée.

Article 2.1.1. Règles générales des concours

Si les chiens sont admis à un concours : avant, pendant et après la compétition, ils doivent être tenus en laisse en permanence.

-

ARTICLE 2.2 FUSIONNER OU SCINDER UNE CLASSE.

2.2.1 Le CIC (championnat intercommunautaire) est organisé dans chaque classe communautaire et aucune classe n'est regroupée et il n'y a pas de nombre minimum de participants pour organiser le championnat contrairement aux règles nationales.

2.2.2 Une classe comptant plus de 12 équipes participantes, 20 solo participants ou 12 pas-de-deux, peut être divisée en deux sections. Un classement pour chaque section devrait être établie à la fin de la compétition. Pour les championnats, aucun split n'est fait au sein d'une classe.

ARTICLE 2.3 ROND DE LONGE COMPETITION

2.3.1 Pour un concours intérieur/extérieur, un rond de compétition doit avoir un diamètre d'au moins 20 mètres.

2.3.2 Dans le cas d'une compétition en plein air, cela doit être mentionné dans l'avant programme.

2.3.3 Le sol doit être plat, résilient et antidérapant, de façon à minimiser les risques de blessures aux chevaux et aux participants.

2.3.4 Le rond de longe doit être disposé de façon à ce que la circonférence de l'anneau soit visible. On souhaite une marque visible du point central.

2.3.5 Si, pendant la compétition, il y a des traces de sabotage gênantes, à l'appréciation du jury, la piste doit être nivelée entre-temps

2.3.6 En compétition intérieure, rond de longe doit avoir une hauteur libre entre 4,5 et 5,0 mètres.

2.3.7 Près du ring de compétition, il doit y avoir un emplacement suffisamment protégé du public pour le jury et ses collaborateurs.

2.3.8 Les spectateurs doivent se tenir à une distance d'au moins 3 mètres de l'extérieur du rond de longe.

2.3.9 Un système audio doit être mis en place de telle sorte que les messages (et le support musical nécessaire) puissent atteindre les participants, le jury et autres cadres techniques ainsi que le public.

ARTICLE 2.4 ROND DE LONGE D'ENTRAÎNEMENT

2.4.1 Un rond de longe d'entraînement de préférence de la même taille que le rond de longe de compétition doit être mis à la disposition des participants à chaque concours. Le sol de ce rond de longe doit être conforme aux règles du concours.

2.4.2 Si nécessaire, un calendrier sera établi et publié par l'organisateur indiquant qui peut utiliser le rond de longe d'entraînement, pendant combien de temps et dans quel ordre. Un steward peut également être nommé.

ARTICLE 2.5 ORDRE DE DÉPART

2.5.1 La séquence de départ est déterminée par l'organisateur su concours, sauf indication contraire dans l'avant programme. Les participants devraient respecter cet ordre de passage.

2.5.2 Lorsque plusieurs voltigeurs solistes/pas-de-deux participent sur le même cheval, l'ordre sera indiqué par les participants au moment de l'inscription.

2.5.3 Le jury principal et l'organiseur peuvent déterminer la séquence de départ.

3. OFFICIALS

ARTICLE 3.1 JURY

3.1.1 Les membres du jury doivent respecter le règlement intérieur LEWB/PSV/K.B.R.S.F.

3.1.2 Les juges doivent juger un minimum de 2 compétitions par saison de compétition, y compris les CVI et autres concours à l'étrangers. Si cela n'est pas possible, le jury devra se recycler.

3.1.3 Les juges doivent faire une pause d'au moins 1 heure pour une compétition de 4 à 6 heures. En cas de compétition d'une durée supérieure à 6 heures, un juge supplémentaire devrait être recruté pour permettre aux juges de se roter.

3.1.4 Chaque membre du jury est assisté d'un secrétaire. Il est préférable d'avoir un autre juge communautaire ou national comme secrétaire. La condition minimale est que le secrétaire ait fait de l'expérience ou suivi une formation comme secrétaire du jury.

3.1.5 Tous les tests doivent être évalués par un minimum de deux juges et un maximum de 4 juges individuellement.

3.1.6 Concours des championnats communautaires): ces concours doivent être jugés séparément par au moins trois juges répartis sur le cercle. Au moins un juge sur trois doit être belge.

3.1.7 Communication avec le jury lors d'un concours :

a. Pendant le concours, il est strictement interdit de s'adresser ou de déranger les juges. Cela s'applique aux participants, aux formateurs, aux parents des participants, aux longeurs, au public et à tous les autres participants, sauf la personne responsable de l'organisation.

b. Si quelqu'un souhaite signaler ou poser des questions, il doit le faire auprès du Secrétariat de la compétition. Si nécessaire, seul le responsable de l'Organisation peut interjeter appel au jury entre deux reprises.

c. Le jugement du jury est contraignant et doit être respecté par tous les participants, formateurs et autres parties prenantes. En saluant le jury à l'entrée du ring, celui-ci accepte indéniablement le jugement du jury. Chaque participant est censé connaître les règlements.

d. À la fin du concours, un participant a le droit de poser des questions sur l'évaluation, mais n'a pas le droit de remettre en question les décisions du jury. Le jugement du jury doit être respecté en tout temps. La décision finale de demander une correction des points, sur la base du protocole, si nécessaire, est entièrement entre les mains du jury. Cela peut être fait jusqu'à 30 minutes après la cérémonie de remise des prix ou après réception des protocoles

e. Il n'est pas permis de contester l'évaluation du jury en utilisant des vidéos. Les images vidéo peuvent avoir été enregistrées à partir d'un autre endroit et donner une image déformée de la situation telle qu'elle est vue par le jury.

Cette partie du Règlement vise à assurer l'objectivité et l'intégrité des juges et à créer un environnement concurrentiel équitable et respectueux pour tous les participants et intervenants. La violation de ces règles peut entraîner une disqualification ou d'autres mesures appropriées imposées par le comité de discipline.

4. ÉVALUATION ET CLASSEMENT

ARTICLE 4.1 ÉVALUATION

4.1.1. La performance des participants doit être évaluée par un juge qualifié en attribuant des numéros allant de 0 à 10, où le numéro 0 est le pire et le numéro 10 le meilleur. Le nombre décimal est autorisé.

4.1.2. Les chiffres ont la signification suivante :

<u>0 = non exécuté</u>	<u>6 = satisfaisant</u>
<u>1 = très mauvais</u>	<u>7 = assez bien</u>
<u>2 = mauvais</u>	<u>8 = bon</u>
<u>3 = assez mauvais</u>	<u>9 = très bon</u>
<u>4 = insuffisant</u>	<u>10 = excellent</u>
<u>5 = suffisant</u>	

Par 'pas effectuée' nous entendons que l'exercice demandé n'a quasiment pas été effectué ou que la cote est le résultat de l'addition des points obtenus et des points de pénalités.

4.1.3. Le calcul du chiffre final s'effectue selon la procédure de calcul du protocole, avec un maximum de 3 décimales.

4.1.4. Évaluation du cheval :

1) Qualité du Galop/Trot/pas et niveau d'entraînement.

•Rythme : Le rythme est le terme utilisé pour la séquence caractéristique des foulées et du galop pur avec un battement clair et un moment de suspension clairement défini (pas de marche). Le rythme doit être exprimé avec énergie et dans un tempo approprié et cohérent, le cheval développant la capacité de rester en équilibre et en auto-portage adapté à son niveau d'entraînement. Triple temps clair pour le galop. (mouvement à quatre temps pour le pas et à deux temps pour le trot).

•Relaxation : La détente fait référence à l'état mental du cheval (calme sans anxiété ni nervosité), ainsi qu'à son état physique (l'absence de tension musculaire négative). En général, les états mental et physique vont de pair. Le cheval apprend à accepter l'influence du voltigeur/longeur sans devenir tendu. Le cheval acquiert un tonus musculaire positif, ce qui lui permet de se déplacer avec élasticité, un dos souple et balançant, et un cou détendu.

•Connectivité : La connectivité à travers le corps jusqu'au contact des rênes latérales

(acceptation du mors (ou du caveçon) par l'acceptation des aides) est réalisée lorsque l'énergie générée dans les hanches par les aides de propulsion circule à travers tout le corps du cheval et est reçue dans les rênes latérales et la longe, appelée 'pont d'engagement'. Le contact avec le mors ou le caveçon doit être élastique et ajustable. L'acceptation du filet se manifeste par le doux mouvement de mastication du cheval. Cela active les glandes salivaires, de sorte que la bouche devient humide, et la production de salive est souvent évidente. La langue qui se déplace doucement doit rester sous le mors (lorsqu'un mors est utilisé).

• Impulsion : Impulsion (augmentation de l'énergie et de la poussée). L'impulsion est le terme utilisé pour décrire la transmission d'une poussée propulsive désireuse et énergique, mais contrôlée, générée par l'arrière-train dans le mouvement athlétique du cheval. L'impulsion est associée à une phase de suspension. Elle se mesure par l'engagement des membres postérieurs du cheval et son désir de se porter en avant avec une baisse de la croupe, l'élasticité de ses pas, la souplesse de son dos, et une légèreté accrue de l'avant-main.

• Rectitude : VERTICALITÉ La verticalité (amélioration de l'alignement et de l'équilibre). Un cheval est dit vertical lorsque les pas de l'avant-main et des quartiers arrière sont correctement alignés sur des lignes droites et courbes, et lorsque son axe longitudinal est aligné avec la piste sur laquelle il est longé. Cela permet au cheval de charger les deux antérieurs de manière égale, d'engager les deux postérieurs de façon homogène, de maintenir son corps vertical (sans inclinaison) et de préparer le cheval à la rassembler. Ce processus améliore l'équilibre latéral ainsi que l'équilibre longitudinal du cheval.

• Collection : (engagement accru, légèreté de l'avant-main, auto-équilibre). Le cheval montre de la collection lorsqu'il abaisse et engage ses postérieurs, et raccourcit et rétrécit sa base de soutien, ce qui entraîne légèreté et mobilité de l'avant-main. Comme le centre de masse est déplacé vers l'arrière, l'avant-main est allégée et élevée ; le cheval a une tendance "en montée". Le cou du cheval est relevé, arqué et toute la ligne supérieure est étirée. Le cheval montre des pas et des foulées plus courts, puissants et cadencés. L'élévation doit être le résultat de, et relative à, l'abaissement des postérieurs. Cela s'appelle élévation relative. Un problème d'entraînement est indiqué si le cheval lève son cou sans déplacer son centre de masse vers l'arrière et abaisser les postérieurs. Cela s'appelle élévation absolue et peut, si elle est généralisée, nuire à la santé

2) Compétence du Cheval en Voltige - A2

-Vault Ability : Le Cheval doit donner l'impression d'exécuter le Test de sa propre volonté et de rester en véritable équilibre et en autoporé. Il doit y avoir une image d'harmonie et de légèreté tout au long du Test. Equilibre dans le tempo (avant-main/arrière-main) : Tempo constant correct (rythme et énergie sans accélération ni ralentissement)
Équilibre dans les cercles (intérieur/extérieur) : Cercle constant avec un diamètre minimal de 15 m, sans tomber à l'intérieur ou à l'extérieur.

3) Critères de longe

-Le longeur doit refléter une coopération et une communication faciles et sans effort entre le longeur et le cheval.

-Utilisation correcte et discrète des aides.

-Position et posture appropriées.

-Tenue adéquate.

-Équipement bien ajusté.

-Entré, salut et tour de trot : Ceci doit être réalisé dans un mouvement fluide allant de l'entrée de l'arène à l'engagement au galop jusqu'à ce que le voltigeur touche le cheval.

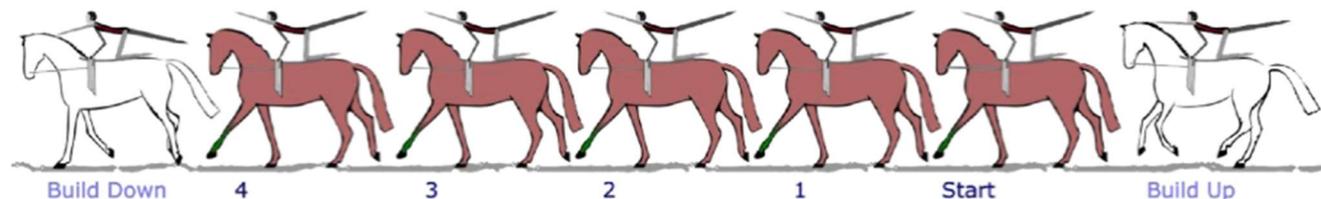
ARTICLE 4.2 FIGURES IMPOSE

[4.2.1 La description des figures imposées se trouve sur le site de la FEI..](#)

[4.2.2 L'évaluation des figures imposées est d'application pour chaque forme de compétition.](#)

[4.2.3 Le jury évalue chaque figure imposée de manière individuelle.](#)

[4.2.4 Chaque exercice de position statique obligatoire doit être maintenu pendant 4 sauts de galop. Le comptage des sauts de galop débute dès qu'une position statique est adoptée au galop, et il commence lorsque le dos du cheval se trouve au point le plus bas et que le membre antérieur intérieur est en mouvement vers l'avant \(voir image\)..](#)



[Le comptage des sauts au galop commence lorsque l'exercice est entièrement construit. Chaque pas de trot du cheval est compté comme un saut au galop raté. Dans l'imposé, chaque pas de trot entraîne un score de 0 pour l'exercice imposé montré."](#)

[4.2.5 Chaque figure imposée doit être effectuée une fois.](#)

[4.2.6 Les figures imposées doivent être présentées dans l'ordre et dans le temps imparti. Cfr. Article 1.6.](#)

[4.2.7 Pendant l'exécution d'un exercice, le participant doit rester au contact du cheval.](#)

ARTICLE 4.3 PENALITES POUR LES FIGURES IMPOSEES

[Lors des figures imposées, les points de pénalités suivants peuvent être attribués :](#)

<p><u>1 point de pénalité</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'exercice n'est pas maintenu pendant 4 foulées de galop / 4 temps de pas ou de trot (C). Chaque foulée de galop, (chaque pas pour le pas et le trot) en moins donne un point de pénalité. • Si le participant ne s'agenouille pas lors de 'l'étendard' ou le 'debout'. • Pour chaque faute de tact (T) lors du 'moulin'. • Toucher l'encolure (N) du cheval de la main lors d'un exercice ('l'étendard' ou le 'debout'). • Pour chaque sortie dont la réception ne s'effectue pas sur les deux pieds. • Pour chaque aide physique lors de l'entrée à cheval dans les niveaux 1,2 et 3
-----------------------------------	---

<p><u>2 points de pénalité</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour la répétition d'une figure imposée. Par répétition, on entend le fait de saisir les poignées une deuxième fois, par des exercices dynamiques, également la prise d'élan pour la deuxième fois lors du flanc et du ciseau, ainsi que saisir à nouveau les poignées lors de la position assis, - de l'étendard et -du debout.</u> • <u>Pour une chute lors de la sortie ou du flanc</u> • <u>Pour l'exécution d'une figure imposée dans le mauvais ordre mais corrigée immédiatement, de sorte à ce que le participant effectue la bonne figure sans descendre du cheval. (R)</u> • <u>Pour une descente non conforme.</u> • <u>Si le saut à cheval dans les classes inférieures ne se fait pas dans les allures du cheval comme prescrit dans le règlement, 2 points seront soustraits</u>
<p><u>La note 0</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Pour chaque exercice imposé qui ne sera pas ou partiellement exécuté (au galop).</u> • <u>Pour la descente du participant durant une figure imposée qui n'est pas conforme à la description.</u> • <u>Pour chaque figure imposée exécutée dans le désordre sans correction.</u> • <u>Si le participant prend les poignées pour une seconde fois lors de l'exécution d'une figure imposée.</u> • <u>Si le participant répète une figure imposée. (Les poignées sont saisies une troisième fois à la 2e répétition).</u> • <u>Pour chaque exercice imposé pas effectué au galop dan niveau 1,2 et 3</u> • <u>Pour les équipes : pour chaque exercice effectué après le son de la cloche (fin du temps imparti). Les exercices commencés avant le son de cloche seront comptabilisés.</u>

Le jury fera usage d'abréviations pour expliquer la raison principale justifiant l'obtention de points de pénalité (voir annexe).

ARTICLE 4.4 EXERCICE LIBRE - LIBRE

4.4.1. Le Libre peut être composé au choix des participants. Le Libre sera composé de figures statiques et dynamiques.

4.4.2. Le calcul du résultat final sera fait selon la procédure décrite sur le protocole d'évaluation. 25% de la note totale concerne la note de cheval, 50% de la note totale concerne la difficulté et l'exécution et 25% de la note totale concerne l'évaluation artistique.

4.4.3. L'évaluation du libre doit être réalisée en 4 parties :

a. Difficulté

On distingue 4 niveaux de difficulté :

E (simple), M (moyen), D (difficile), R (risque)

Le jury doit consigner le nombre d'exercices présentés et le niveau de difficulté qui leur est attribué. Le format de ce document est publié sur le site web du FEI:

La difficulté est indépendante de la mise en œuvre.

Les exercices qui n'ont jamais été présentés et ne sont pas inclus dans le code de pointage seront désignés par le jury, à sa discrétion.

Pour toutes les classes les libre en équipe, solo et pas-de-deux, **aucun score pour la difficulté est attribué lors des compétitions communautaires.** (Cela ne compte que

pour le niveau 2*,3* national et international.)

Dans le cadre des niveaux d'initiation 1 et 2, niveau 1 et niveau 2, les exercices statiques doivent être effectués pendant trois pas du cheval. Pour le niveau 3, trois foulées de galop sont requises. Les exercices non conformes ne seront pas comptés.

Pour les niveaux 1, 2 et 3, tous les exercices contribuent à l'évaluation de la composition et de l'exécution.

Dans les classes d'initiation 1 et 2, l'évaluation du saut à cheval avec aide est comptée comme exercice.

Dans les classes d'initiation 1 et 2, les exercices D (ou plus difficiles) ne sont pas autorisés dans le libre. Si elles sont effectuées, elles sont supprimées et ne comptent pas dans l'addition des éléments. Toutefois, la déduction pour ces exercices est incluse dans le total de la déduction.

Dans le cadre de toutes les épreuves communautaires aucun niveau de difficulté n'est accordé. Cela signifie qu'aucun coefficient de difficulté n'est utilisé pour le degré de difficulté des exercices. Cela est similaire à l'évaluation dans la catégorie 1* de l'épreuve national

b. Composition/Artistique

L'évaluation de l'artistique consiste en une structure et une chorégraphie. L'évaluation artistique commence au moment où le premier voltigeur touche le cheval et/ou le surfaix ou le tapis de voltige et se termine à l'expiration du temps accordé.

Le score maximal est de 10 points, les décimales sont autorisées.

Evaluation de l'artistique en Initiation et niveaux 1 et 2

Calendrier des groupes directeurs applicable uniquement pour les exercices de niveau 3

Les groupes 6, 9 et 10 ne sont pas tenus de présenter.

	<u>Niveau d'initiation</u>	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>
<u>Positions 1.5p</u>	<u>Cou, dos, surfaix</u>	<u>Cou, dos, surfaix</u> <u>Le tapis</u> <u>Fin des boucles</u>	<u>Cou, dos, surfaix</u> <u>Le tapis</u> <u>Fin des boucles</u>	<u>Voir les règles nationales artistiques</u>
<u>Directions 2p</u>	<u>Avant, arrière, latéralement à</u>	<u>En avant, en arrière, latéralement à</u>	<u>En avant, en arrière, latéralement à</u>	<u>Voir les règles nationales artistiques</u>

	l'intérieur et à l'extérieur	l'intérieur et à l'extérieur. Tête en bas À l'intérieur/ à l'extérieur comme le rouleau la roue, tourner	l'intérieur et à l'extérieur. Tête en bas À l'intérieur/ à l'extérieur comme le rouleau la roue, tourner	
Structure des groupes 3p	Assis, couché, à genoux, banquette, debout tête en haut Chaque 0,5 P tous les 3P indiqués	Assis, couché, à genoux, banquette, debout tête haute, debout tête basse, exercices de soutien comme un pont, Chaque 0.3P tous les 3 montrés 3p	Assis, couché, à genoux, bankette, debout tête haute, debout tête basse, soutien comme un pont, chacun 0,3 p. tous les trois montrés 3p	Voir les règles nationales artistiques
Musique et composition 1.5p	1.5 fluide avec des mouvements sur la musique 1.0 Moins de fluidité et de mouvements sur la musique 0.5 Pas fluide avec des mouvements sur la musique ou fluidité faible 0 pas fluide	1.5 fluide avec des mouvements sur la musique 1.0 Moins de fluidité et de mouvements sur le musicien 0.5 Pas fluide avec des mouvements sur la musique ou fluidité faible 0 pas fluide	1.5 fluide avec des mouvements sur la musique 1.0 Moins de fluidité et de mouvements sur le musicien 0.5 Pas fluide avec des mouvements sur la musique ou fluidité faible 0 pas fluide	Voir les règles nationales artistiques
	Prendre en compte le cheval 2P	Prendre en compte le cheval 2P	Prendre en compte le cheval 2P	

Harmonie avec le cheval (CoH)	Sélection d'éléments pour être en harmonie avec le cheval, en tenant compte de la composition, du poids, de l'équilibre sur le cheval et en prenant en considération le niveau de formation du cheval. Les exercices ne doivent pas perturber le cheval ni le déséquilibrer.
Structure (C1 et C2)	Variation des exercices (C1) <ul style="list-style-type: none"> • Un équilibre entre les exercices statiques et dynamique • Sélection des exercices et transitions entre les exercices de différents groupes de structure

	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de groupes de structures appropriées en harmonie avec le cheval • Exercices qui ne surchargent pas le cheval - <p>Compléments pour Pas-de-Deux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seuls les exercices avec deux voltigeurs, le saut a cheval- et la sortie sont pris en compte. • Un équilibre entre les différentes positions des deux voltigeurs - <p>Complément pour les équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un équilibre entre les différentes positions des deux et trois voltigeurs • Une participation égale de tous les voltigeurs, pas trop d'utilisation d'un ou deux voltigeurs. <p>Variation des positions (C2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variation de la position des exercices par rapport au cheval et de la direction du mouvement • Un équilibre entre l'utilisation de l'espace ; l'utilisation de toutes les parties du dos, de l'encolure et de la croupe du cheval. Un équilibre entre l'utilisation de l'espace ; l'utilisation de toutes les parties du dos, de l'encolure et de la croupe du cheval, y compris les sauts au sol.
<p>Chorographie (C3 et C4)</p>	<p>Unité de la composition (C3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une sélection de transitions et de mouvements qui relie les exercices et les transitions en douceur. • Complexité du montage et du démontage des exercices • Éviter un cheval vide • Les transitions sont en harmonie avec le cheval <p>Interprétation de la musique (C4)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transmission du caractère et/ou de la musique • Expression • Créativités des mouvements, des gestes • Une tenue adaptée au thème de la musique • Mouvements en harmonie avec la musique

[Lien vers tous les protocoles 2025 :](#)

[Voir le site Internet Sports équestres LEWB / PSV](#)

C1 Variation des exercices

Le LIBRE doit comporter une grande variété d'exercices. Une sélection variée d'exercices et de transitions entre les exercices des différents groupes de structure et un équilibre entre les exercices statiques et dynamiques.

Disposition des groupes C1

Les exercices statiques font partie des exercices du groupe 1 au groupe 5. Les exercices dynamiques font partie des exercices du groupe no 6 au groupe no 10. Il est possible qu'un exercice compte pour plusieurs groupes.

<u>Groupe</u>	<u>Groupe de la structure</u>	<u>Groupe de structure connexe dans le Code des points de la FEI"</u>	<u>Remarque :</u>	<u>Exigences minimales</u>
<u>1</u>	<u>Assi</u>	<u>1.1</u>	<u>Les exercices de type grand écart et les exercices en position couchée peuvent également faire partie du groupe 2.</u>	<u>1 exercice</u>
	<u>Exercices en suspension</u>	<u>1.6-01</u>		
	<u>Agenouillement</u>	<u>1.2</u>		
	<u>Banc</u>	<u>1.4</u>		
	<u>Coucher</u>	<u>1.7</u>		
<u>2</u>	<u>Le groupe 2 comprend des exercices qui démontrent la flexibilité du haut du corps, des hanches et/ou des jambes.</u>	<u>1.4-03 à 1.4-04 1.4-08 à 1.4-13 1.3-05 à 1.3-06 (D en R uniquement) 1.1-04 uniquement</u>	<u>Les exercices d'équilibre et de position debout n'appartiennent au groupe n° 2 que si une jambe est levée (au moins) plus haut que l'horizontale.</u>	<u>1 exercice</u>
	<u>Balance</u>			
	<u>Exercices debout (lever une jambe plus haut à l'horizontale)</u>		<u>Les exercices debout et les grands écarts peuvent également faire partie du groupe n° 4.</u>	
	<u>Grand écart (en position assise ou couchée)</u>		-	
	-		-	
<u>3</u>	<u>Exercices de soutien</u>	<u>1.5</u>	-	<u>1 exercice</u>

	Extension du dos	1.3-10 uniquement		
4	("Position tête haute") Exercice debout	1.3-01 à 1.3-09	1 exercice debout doit être montré. Il n'y a pas de distinction dans la direction (par exemple, se tenir à l'intérieur sur deux pieds est la même chose que se tenir à l'extérieur sur deux pieds).	1 exercice
5	("Position tête en bas") Exercice debout	1.3-12 à 1.3-18	-	1 exercice
	Exercices en suspension (longueur d'épaule)	1.6-02 uniquement		
6	Exercice de saut (sur le cheval)	1.3-12 à 1.3-18 1.6-02 uniquement	Un saut relève du groupe n° 6 avec un DOD* minimum de M.	
	-		Un saut avec un demi-tour peut également faire partie du groupe n° 8.	
7	Exercices de balancement (y compris les exercices impliquant le déplacement de la jambe en cercle ou avec un coup de pied)	2.2	-	2 exercices
	Les coups de roue (mouvements de rotation autour du plan sagittal du corps soutenus par l'avant-bras, les mains, les épaules, etc.)	2.4		
	Tirer vers le haut (sur le cheval)	2.8		
8	Tourner (mouvements de rotation autour du plan longitudinal du corps)	2.3	Un tour doit comprendre au moins une rotation de 180°.	2 exercices
		2.1-03		
		2.7		
	2.6			
	Rolling (mouvements tournant autour du plan latéral du corps)		en combinaison avec des exercices d'autres groupes, on peut compter les tours (par exemple, le saut avec un demi-tour s'inscrit dans les groupes 6 et 8).	

	<p>Sauter en équilibre latéral sur les mains et rouler (peut aussi faire partie du groupe 6).</p> <p>Saltos</p> <p>Renversements/Flikflak</p>		<p>2.1-03 est compté à la fois comme un saut et comme un roulé (chest roll).</p> <p>-</p> <p>-</p>	
9	<p>Saut à cheval et sorti avec un DOD* d'au moins D</p>		<p>Le saut en hauteur avec DOD* d'au moins D compte dans le groupe n° 9 et peut également être compté dans d'autres groupes.</p>	
10	<p>Saut pied au sol</p>	<p>3.1 à 3.7</p>	<p>-</p>	

DOD* (degree of difficult) -

c. Exécution

L'exécution est évaluée sur :

- Certitude des exercices, persistance, stabilité des exercices montrés dans le libre
- Détente des participants pendant les exercices dans le libre
- Harmonie avec le cheval, en tenant compte du caractère et des mouvements du cheval
- Posture des participants pendant et entre les exercices
- Précision de mouvement
- Hauteur et étendue des mouvements du libre

L'évaluation de l'exécution est indépendante du degré de difficultés du libre

d. Cheval

Évaluation de l'impression générale.

Le score des chevaux en Belgique est conforme au règlement de la FEI.

L4 allure du cheval est évalué à la fois dans les imposées et dans le libre. L'échelle de formation du cheval sert de point de départ, elle est publiée sur le site web de la F.R.S.B.E Pour la note du cheval, les jurys évaluent 3 éléments : voir l'article 4.1.4 et l'annexe 1 du protocole de la note du cheval.»

- Qualité de la tolérance du cheval pour la voltige
- La longe

Pour les composants qualité de soumission et al la longe, des déductions sont effectuées conformément au tableau figurant en annexe.

b. Exercices évalués dans le libre :

- Seuls les exercices statiques soutenus par 3 foulé au galop (trois pas au pas/trot pour les reprises au pas/trot
- Seules les parties d'exercice libre qui ont été déployées dans le temps permis
- Seuls les exercices effectués au galop (sauf en classe initiation, niveau 1 et

- niveau 2))
- Seuls les exercices qui sont montrés pour la première fois dans l'épreuve.
 - Exercices qui sont montrés en harmonie avec le cheval
 - Exercices qui ne sont pas des exercices imposés

ARTICLE 4.5 ÉVALUATION DES LIBRE DES TEAMS

Les dispositions supplémentaires suivantes s'appliquent à l'évaluation du résultat des teams

4.5.1. En exercices combinés avec 2 participants, un participant doit avoir et maintenir le contact avec le cheval

Exercices qui ne sont pas évalués :

- Tout exercice libre avec plus de 2 participants
- Les sauts à cheval et les sortie avec une assistance physique extérieure ne comptent pas pour l'évaluation du niveaux 3.

Points de déduction dans la composition/artistique :

<u>1 point de déduction</u>	<u>- Si 1 ou plusieurs participants n'ont pas été sur le cheval pendant le libre.</u> <u>- Si la sortie n'a pas commencé dans le temps prévu.</u>
-----------------------------	--

4.5.2. L'exécution

Pendant le libre, non seulement les niveaux de difficulté (E, M, D ou R) sont enregistrés mais il y a aussi des déductions directes pour l'exécution. Les déductions suivantes sont données pour les erreurs énumérées ci-dessous :

<u>1 - 4 points de déduction</u>	<u>Pour les erreurs mineures</u>
<u>5 - 8 points de déduction</u>	<u>Pour les erreurs moyennes</u>
<u>9 -10 points de déduction</u>	<u>En cas d'erreurs grossières</u>
<u>Voir tableau séparé</u>	<u>En cas de chute</u>

POUR LE CALCUL DE L'EXECUTION, LA DEDUCTION DE TOUS LES EXERCICES PRESENTES (Y COMPRIS LES EXERCICES E) EST AJOUTEE. CETTE SOMME EST DIVISEE PAR LE NOMBRE D'EXERCICES (Y COMPRIS LES EXERCICES E) ET SOUSTRAITE DE 10. LE RESULTAT EST LA FIGURE DE L'EXECUTION DU LIBRE.

ARTICLE 4.6 ÉVALUATION DU LIBRE SOLO

Les exercices supprimés ne comptent pas (ce sont des exercices statiques qui ne sont pas tenues 3 foules (ou trois pas pour les libre au pas/trot) ne comptent pas mais les déductions compte

Le libre est évalué sur :

4.6.1. La difficulté

- Le jury doit enregistrer tous les exercices présentés
- Les exercices de niveaux D et R ne comptent pas dans la classe d'initiation

- c. Les exercices de niveau R ne comptent pas dans la note niveau 1.2 et 3
- d. La sortie commencée avant la cloche compte.
- e. Dans toutes les épreuves communautaires, la difficulté des exercices ne compte pas, seule la composition et l'exécution. Les déductions comptent pour tous les exercices présentés.
- f. Les exercices, qui sont prescrits comme exercices imposé, ne comptent pas

4.6.2. Composition/artistique

La composition/ artistique est ce que le participant a l'intention de montrer, quel que soit le mode d'exécution

Points de déduction dans la composition :

<u>1 point de déduction</u>	• <u>Si la sortie n'a pas commencé dans le délai prévu.</u>
-----------------------------	---

4.6.3. L'exécution

Pendant le libre, non seulement les niveaux de difficulté (E, M, D ou R) sont enregistrés mais il y a aussi des déductions directes pour l'exécution. Les déductions suivantes sont données pour les erreurs énumérées ci-dessous :

<u>1 - 4 points de déduction</u>	<u>Pour les erreurs mineures</u>
<u>5 - 8 points de déduction</u>	<u>Pour les erreurs moyennes</u>
<u>9 - 10 points de déduction</u>	<u>En cas d'erreurs grossières</u>
<u>Voir tableau séparé</u>	<u>En cas de chute</u>

POUR LE CALCUL DE L'EXECUTION, LA DEDUCTION DE TOUS LES EXERCICES PRESENTES (Y COMPRIS EXERCICES E SONT AJOUTES. CETTE SOMME EST DIVISEE PAR LE NOMBRE DE TOUS LES EXERCICES (Y COMPRIS EXERCICES E) ET SOUSTRAITE DE 10. LE RESULTAT EST LA FIGURE DE L'EXECUTION DU LIBRE.

ARTICLE 4.7 ÉVALUATION DES LIBRE DANS LE PAS-DE-DEUX

4.7.1. La difficulté

Le jury enregistre tous les exercices montrés, hors le saut à cheval et la sortie, ceux-ci doivent être effectués à deux.

Les exercices effectués dans le libre par 1 voltigeur s'il est seul sur le cheval ne comptent pas pour la difficulté.

4.7.2. Composition/artistique

La composition artistique est ce que le pas-de-deux entendait montrer, quelle que soit l'exécution.

Points de déduction dans la composition :

<u>1 point de déduction</u>	• <u>Si la sortie est en dehors du temps autorisé</u> • <u>Si plus de 2 exercices sont effectués avec 1 voltigeur sur le</u>
-----------------------------	---

cheval, à l'exclusion des sauts a cheval et des sorties

4.7.3. La mise en œuvre

Pendant le libre, non seulement les niveaux de difficulté (E, M, D ou R) sont enregistrés mais il y a aussi des déductions directes pour l'exécution. Les déductions suivantes sont données pour les erreurs énumérées ci-dessous :

1 - 4 points de déduction	Pour les erreurs mineures
5 - 8 points de déduction	Pour les erreurs moyennes
9 - 10 points de déduction	En cas d'erreurs grossières
Voir tableau séparé	En cas de chute

POUR LE CALCUL DE L'EXECUTION, LA DEDUCTION DE TOUS LES EXERCICES AFFICHES EST AJOUTEE. CETTE SOMME EST DIVISEE PAR LE NOMBRE D'EXERCICES ET SOUSTRAITE DE 10. LE RESULTAT EST CHIFFRE DE L'EXECUTION DU LIBRE.

ARTICLE 4.8 TEST TECHNIQUE

Non applicable aux concours communautaires.

ARTICLE 4.9 CHUTE

4.9.1. Il est entendu par 'chute' : un mouvement hors de contrôle ou ce qui est décrit comme chute dans le règlement (voir tableau). La chute est signalée sur la feuille de cotes par un V et les points de pénalité. La pénalité sera déduite de la note d'exécution finale.

4.9.2. Lors de la chute d'un voltigeur solo ou pas-de-deux, le temps imparti du libre sera arrêté. (pas de cloche). Le chronomètre repartira si le voltigeur touche le cheval et/ou le harnachement dans la minute. Si le voltigeur n'est pas en mesure de reprendre le libre immédiatement, le jury 'A' sonnera et interrompra le test. Le libre doit reprendre dans les 30 secondes après la deuxième sonnerie. La troisième chute d'un voltigeur solo ou pas-de-deux signifie l'élimination

4.9.3. La chute du cheval est éliminatoire et ce à l'interprétation du jury en A

Catégorie de chute	Description	team	Solo Kür	Pas-de-deux
Chute 1a	Mouvement inattendu durant lequel tous les voltigeurs se retrouvent rapidement et sans contrôle au sol, causé par une perte d'équilibre ; atterrissage déséquilibré et incapable de maintenir l'équilibre sur les deux pieds (pas de contact avec le cheval / l'équipement), pendant ou à la fin du test. Plus personne sur le cheval	2.0	2.0	2.0
Chute 1b	Mouvement inattendu dans lequel un voltigeur de l'équipe ou d'un pas-de-deux se retrouve au sol rapidement et par perte de contrôle. Suite à une perte d'équilibre, le voltigeur ne reste pas sur ses 2 pieds pendant ou à la fin du test. Perte de contact avec le cheval. Le cheval n'est pas vide	1.0		1.0
Chute 2a	Causée par une perte d'équilibre, tous les voltigeurs de l'équipe ou d'un pas-de-deux ou solo chutent au sol rapidement et par perte de contrôle. Suite à une perte d'équilibre, le voltigeur n'est plus en contact avec le cheval ou le surfaix, mais reste sur leurs 2 pieds pendant ou à la fin du test. Plus de contact avec le cheval. Le cheval est vide.	1.0	1.0	1.0
Chute 2b	Mouvement imprévu durant lequel un voltigeur de l'équipe ou d'un pas-de-deux chute au sol par perte de contrôle. Suite à une perte d'équilibre, le voltigeur n'est plus en contact avec le cheval, le harnachement ou un des autres voltigeurs, mais reste sur ses 2 pieds pendant ou à la fin du test. Le cheval n'est pas vide.	0.4		0.6
Chute 3	Mouvement imprévu durant lequel un voltigeur de l'équipe ou d'un pas-de-deux ou solo chute au sol par perte de contrôle, mais garde cependant contact avec le cheval, le harnachement ou un autre voltigeur et réussit à remonter sur le cheval. Saut au sol après une perte d'équilibre.	0.4	0.6	0.6
Chute 4	Saut à terre durant lequel le voltigeur frappe le sol des pieds plus d'une fois avant de remonter sur le cheval.	0.4	0.6	0.6
Chute 5a	Après la descente, le voltigeur n'est pas en mesure de maintenir l'équilibre sur les 2 pieds et touche le sol avec une autre partie du corps que les pieds.	0.2	0.4	0.4
Chute 5b	Après la descente, le voltigeur n'est pas en mesure de maintenir l'équilibre sur les 2 pieds et touche le sol avec la ou les mains.	0.1	0.2	0.2

ARTICLE 4.10 LE CHEVAL BOITEUX

Si le cheval n'est pas apte à concourir, le (président du) jury informera immédiatement le(s) participant(s) de son élimination. Il n'est pas possible d'aller en appel contre cette décision. Le participant devra mettre fin à sa participation de manière immédiate et quitter le terrain de concours dans les plus brefs délais.

ARTICLE 4.11 ABANDON

Un participant qui choisit d'abandonner, devra signaler sa décision par un salut franc au (président du) jury. Il devra quitter le ring et ne sera pas repris dans la liste des résultats

ARTICLE 4.12 CIRCONSTANCES IMPREVUES

4.12.1. En ce qui concerne les prises de décisions lors de circonstances imprévues ou d'évènements particuliers, le jury en A aura le dernier mot. Il a le droit de prendre sa décision suite à la consultation des juges en B, C et D. Lors d'évènements inattendus ou de problèmes avant ou pendant une épreuve, les juges en B, C et D pourront se déplacer vers le juge en A pour lui communiquer leur opinion

4.12.2. Lors d'évènements imprévus, (par exemple une chute, ou de rupture du surfaix), le jury en A pourra mettre fin à une épreuve ou l'interrompre. Si l'épreuve est interrompue, le temps sera suspendu. La reprise de l'épreuve et la remise en marche du chronomètre se fera au signal du jury en A.

4.12.3. Lors de défectuosité de matériel, si le matériel se détache ou s'il provoque une douleur au cheval, le matériel pourra être remplacé à condition que ce soit possible dans les 2 minutes.

4.12.4. En cas de conditions (météorologiques) extrêmes pendant le concours, l'organisateur du concours est tenu de prendre les mesures nécessaires et d'agir autant que possible dans l'intérêt du bien-être des chevaux et des participants.

ARTICLE 4.13 DEFENSE

SILE CHEVAL PRESENTE UNE GENE SUITE A UN EXERCICE OU SI LE CHEVAL PRESENTE DES DEFENSES, LE JURY POURRA EXCLURE LA COMBINAISON

ARTICLE 4.14 PROTOCOLE D'ÉVALUATION

4.14.1. Les protocoles d'évaluation sont publiés sur le site de la LEWB/PSV.

4.14.2. Les notes et les commentaires sur l'exécution des figures par les voltigeurs y sont repris.

4.14.3. Il y a de la place pour d'éventuels commentaires du jury. Pour les exercices imposés, le jury peut faire usage d'abréviations pour motiver les notes. La signification de ces abréviations est reprise en annexe.

4.14.4. Les protocoles seront remis aux participants par l'organisateur du concours après le déroulement de celui-ci.

ARTICLE 4.15 CLASSEMENT

4.15.1. Dans chaque section + 12 ans, le participant(s) ayant obtenu le plus grand nombre de points au total se classe premier, le participant(s) ayant obtenu le deuxième plus grand nombre de points au total se classe deuxième et ainsi de suite.

4.15.2. En cas d'ex aequo, la plus haute note pour les exercices imposés sera gagnante. Dans le cas où cette note est identique la meilleure note du libre, puis la note artistique, puis la note technique....

4.15.3. Classement -12 ans

Afin de mettre en valeur l'expérience et le plaisir des jeunes voltigeurs, aucun score total ou classement ne sera établi pour les épreuves dans la catégorie initiation -12 ans. Le résultat est présenté sous forme de médailles : or, argent ou bronze.

- Un score supérieur à 6,5 signifie l'or

-Un score entre 5,5 et 6,5 (inclus) signifie argent

- Une note inférieure à 5,5 signifie bronze

ARTICLE 4.16 CEREMONIE DE REMISE DES PRIX

4.16.1. Il peut y avoir plus d'une cérémonie de remise des prix par jour.

4.16.2. Tous les voltigeurs doivent être présents à la remise des prix. Si pour des raisons urgentes ils ne peuvent pas attendre la remise des prix, ils doivent demander l'accord du président du jury ou du club organisateur. S'ils quittent plus tôt sans autorisation, ils peuvent être disqualifiés et ne recevront pas de prix.

4.16.3. Il est souhaité que le longeur accompagne le(s) voltigeur(s) lors de la remise de prix.

4.16.4. Au minimum un prix sera remis par 4 participants à une catégorie team, pas-de-deux ou solo.

4.16.5. Au début, chaque participant recevra une médaille minimale.

4.16.6. Le voltigeur (+12) doit être mentionné avec son nom et sa note lors de la cérémonie de remise des prix.

4.16.7. Pour les championnats ou les coupes, il faut prévoir un podium sur lequel toute l'équipe peut se tenir.

4.16.8. Aucun prix en argent ne sera versé pour les concours communautaires. (CVV/CVF)

Annex 1 Protocol cheval



Horse Score		Updated 2024		
Date: <input style="width: 100%;" type="text"/>		START No	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Event: <input style="width: 100%;" type="text"/>		Judges Table	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Vaulteur: <input style="width: 100%;" type="text"/>		Competition N°	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Nation: <input style="width: 100%;" type="text"/>		Test N°	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
Horse: <input style="width: 100%;" type="text"/>				
Lunger: <input style="width: 100%;" type="text"/>		Arm No	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
		Horse Score	<input style="width: 100%;" type="text"/>	
		Judge: <input style="width: 100%;" type="text"/>		
		Signature: <input style="width: 100%;" type="text"/>		

	Remarks	Score 0-10		
<p>Quality of Canter and Quality of Training</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rhythm: Regularity, energy, equal length of strides, clear 3-beat, clear moment of suspension for the gallop. In walk; a clear 4-beat and distinct 2-beat for the trot. • Relaxation: Relaxation and suppleness through the whole body of the Horse. Relaxed swinging back. Relaxed neck. Positive muscle tone. • Connection: Bridge of engagement. Flexed back and engaged core. Energy from hindquarters flow through the body to a soft and flexible connection on the side reins and lunge line. Nose line at or slightly in front of vertical. • Impulsion: Self carriage with elastic steps, suppleness, and engagement of hindquarters. Energy created with the hind legs well underneath Horse's center of gravity (carrying, not pushing). Lifting of forehand (uphill tendency) and lowering of croup. • Straightness: 'Relative' straightness on the circle line. Hind legs follow footfalls of front legs. Body is vertical. The Horse is aligned through the whole body. • Collection (only when in gallop): Lowered, engaged hindquarters and croup. Shortening and narrowing of base of support resulting in lightness and mobility of the forehand. Whole topline is stretched. Shorter, powerful, energetic strides. 		A1 60%		
<p>Vault Ability of the Horse</p> <ul style="list-style-type: none"> • Willingness and /obedience: Comfortable. Harmony and lightness. Alert and responsive to the lunger's aids. No resistance or hesitation. Alert and responsive to the lunger's aids. Harmony and lightness. • Balance in tempo (forth/back): Constant correct tempo (pace and energy without speeding up or slowing down). • Balance in circling (in/out): Constant circle of min. 15 m. diameter without falling in or out. <p>Deductions: <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/></p>		A2 25%		
<p>Lunging</p> <p>The lunging should reflect an easy and effortless collaboration and communication between the lunger and the horse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Correct and discrete use of aids. • Correct position and posture. • Appropriate dress. • Well-adjusted equipment. • Entry, salute, and trot round: Should be performed in a smooth flow from entering the arena till stride off into canter and until the vaulter touches the Horse. <p>Deductions: <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px;" type="text"/></p>		A3 15%		

ANNEXE 2 : POINTS POUR A1

Rhythm 10 %	Relaxation 10 %	Connection 10 %	Impulsion 10 %	Straightness 10 %	Collection 10 %
----------------	--------------------	--------------------	-------------------	----------------------	--------------------

A1 Rythme

Note	Régularité du rythme / Régularité de la cadence / Stabilité de la cadence / Activité / Longueur des foulées / Galop à 3 temps / Temps de suspension / Qualité de la projection
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse du rythme dans l'allure - Clair moment de suspension - Rythme exprimé avec énergie - Longueur des foulées constante - Posé des pieds toujours correct - Cadence adaptée et régulière - Bonne activité des postérieurs - Cheval en équilibre
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - rythme de l'allure correct - moment de suspension identifiable - Rythme exprimé avec une énergie modérée - Posé des pieds majoritairement correct - cadence principalement adaptée et régulière - activité des postérieurs correcte - Équilibre du cheval satisfaisant
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Changements de rythme dans l'allure - Galop à 3 temps pas toujours clair - Manque d'énergie ou se précipite - Posé des pieds irrégulier - Variation de la cadence - Manque d'activité des postérieurs entraînant des fautes de rythme - Équilibre du cheval correct
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Rythme irrégulier - Galop à 4 temps pendant la majorité de la performance - Rythme manque d'énergie ou se précipite - Posé des pieds très irrégulier - Variations de la cadence - Manque d'activité des postérieurs entraînant des fautes sérieuses de rythme - Équilibre non constant
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Galop rompu - Manque d'énergie - Aucune régularité - Cheval en déséquilibre - Ruptures fréquentes et importantes



A1 Relaxation

Note	Décontraction / souplesse du dos, de l'encolure et de la nuque / Tonus musculaire
<p>8-10</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne élasticité des foulées - libre de toute anxiété - Tension musculaire optimale - Fonctionnement du dos et des postérieurs évident - Port de queue détendu - respiration rythmée - Totale et permanente décontraction physique et mentale complète
<p>6-8</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décontracté - Bonne élasticité des foulées - Libre de toute anxiété - Encolure détendue - Bon fonctionnement du dos - Port de queue relâché - Respiration rythmée - Décontraction physique et mentale durant la majorité de la performance
<p>4-6</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Montre quelques signes d'anxiété et de tension - Quelques tensions dans le maintien de l'encolure - Quelques tensions dans le dos - Quelques fouaillements de queue
<p>2-4</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Montre des signes d'anxiété et en tension la majeure partie du temps - Tensions importantes dans le port de l'encolure - Tensions importantes du dos et/ou dos creux - Fouaillements de queue réguliers
<p>0-2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Montre des signes d'anxiété et de tension tout le temps - Forte tension de l'encolure - Forte tension du dos (dos très creux) - Fouaillements de queue permanents



A1 Connection

Note	Pont d'engagement / dos souple / engagement des postérieurs / Energie transmise par les postérieurs à l'ensemble du corps jusqu'au contact léger sur les rênes fixes et la longe.
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Contact franc, moelleux et stable sur la longe et la main du longeur ainsi que sur les rênes fixes (longe et rênes tendues mais souple) - Bouche relâchée - Chanfrein sur la verticale ou légèrement en avant de la vertical
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Contact franc, moelleux et stable durant la majorité du temps - Bouche relâchée - Chanfrein majoritairement sur la verticale, légèrement an avant ou en arrière de la verticale par moments. - Quelques pertes de contact sur les rênes fixes - Quelques pertes de contact sur la longe
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de contact et cheval non "tendu" (dos creux) - Bouche sèche et ouverte - langue sortie par moment démontrant des signes de tension mais reste placée sous le mors - Chanfrein se déplace en avant et/ou en arrière de la verticale - Rênes fixes extrêmement tendues ou flottantes - Contact avec la longe est flottant /non établi/en traction sur la longe
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de contact - Cheval non "tendu" (dos très creux) - bouche ouverte - Langue sortie démontrant des signes de tension pendant la majorité la performance ou langue au-dessus du mors - Chanfrein très en avant ou très en arrière de la verticale avec des rênes fixes flottantes - contact irrégulier, longe vrillée ou en traction
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - pas de contact et cheval non "tendu" (dos très creux) - ne franchi pas son mors - Bouche ouverte et/ou en traction sur les rênes fixes - Langue sortie démontrant des signes de tension pendant toute la performance - Chanfrein très en avant ou très en arrière de la verticale avec des rênes fixes flottantes - Aucun contact avec la longe ou en traction

A1 Impulsion

Note	Se porte en avant / Foulées élastiques / souplesse et engagement des postérieurs / Énergie générée par les postérieurs sous le centre de gravité du cheval (se porte, ne "fuit" ou "pousse" pas). Allègement de l'avant main (se redresse) / Abaissement des hanches
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie générée par l'arrière main - Bonne propulsion - Postérieurs engagés sous le centre de gravité du cheval - Foulées élastiques - abaissement des hanches - Même propulsion et même énergie pendant toute la performance
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie générée par l'arrière main la plupart du temps - Bonne propulsion - Postérieurs engagés sous le centre de gravité du cheval la plupart du temps - Conservation de la même propulsion et même énergie durant la majorité de la performance
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie pas toujours démontrée - Postérieurs sont "à la traîne", pousse plus qu'il ne porte (croupe haute) - Pas d'élasticité des foulées - Manque d'énergie ou de désir de se porter en avant - Court avec ses antérieurs - Cheval qui se précipite
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie non démontrée la plupart du temps - Manque clairement d'énergie et de désir de se porter en avant - Cheval paraît en difficulté - Cheval court clairement avec ses antérieurs - Cheval qui se précipite
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune énergie - Postérieurs "à la traîne" - Peu ou pas d'élasticité - Cheval à la peine



A1 Rectitude

Note	Rectitude sur le cercle / Traces de postérieurs alignées sur celles des antérieurs / ensemble du corps du cheval aligné sur le cercle
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Corps droit, aligné - Postérieurs sur la trace des antérieurs - cheval en équilibre - Poids également réparti sur les 4 membres - Corps vertical
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Corps quasiment droit, aligné - Postérieurs suivent la trace du posé des antérieurs avec des déviations minimales - cheval quasiment en équilibre - Répartition du poids quasi égale sur les 4 membres - tête non ou légèrement inclinée - Corps très légèrement incliné à l'intérieur
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Pas toujours droit - postérieurs pas en ligne avec les antérieurs - Hanches parfois à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle - corps incliné modérément à l'intérieur - Tête modérément basculée / inclinée
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Pas droit - Postérieurs non alignés sur les antérieurs - Hanches à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle pendant l'essentiel de la performance - Corps clairement incliné sur le cercle - Tête clairement basculée / inclinée - 3 ou 4 pistes
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Pas droit - Postérieurs non alignée sur les antérieurs - Hanches à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle pendant toute la performance - Franchement incliné à l'intérieur - Tête fortement basculée / inclinée - 4 pistes

A1 Rassemblement

Note	Abaissement des hanches / engagement des postérieurs / polygone de sustentation se raccourcit et se rétrécit par l'allègement et la mobilité de l'avant main / ensemble de la ligne du dessus en action et étirée / foulées raccourcies, puissantes et énergiques
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Claire élévation du garrot - Cheval redressé - Postérieurs engagés sous la masse du cheval - Polygone de sustentation réduit - Nuque au point le plus haut - Bonne articulation (mobilisation ?) de la ligne du dessus - Légèreté de la foulée - Mobilité des antérieurs
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Redressé la plupart du temps de la performance - Postérieurs engagés sous la masse - Polygone de sustentation réduit - Nuque au point le plus haut la plupart du temps - Articulation (mobilisation ?) de la ligne du dessus - Petit allègement de l'avant main
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Cheval pas toujours redressé - Postérieurs traînent parfois (ne portent pas en permanence) - Pas de réduction du polygone de sustentation - Instabilité de la hauteur de nuque - Début de rassembler - Manque de fonctionnement de la ligne du dessus (mobilisation ?) - Début d'allègement de l'avant main
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Tendance à se descendre (horizontal) - Postérieurs traînent et ne portent pas - Polygone de sustentation ouvert - Hauteur de nuque instable - Pas au rassembler - Pas de fonctionnement de la ligne du dessus ("dos figé") - Pas d'allègement de l'avant main
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Descendant, croupe au-dessus de la nuque - Postérieurs traînent - Rythme lent, manque d'énergie - Polygone de sustentation ouvert - Hauteur de nuque instable - Aucun fonctionnement de la ligne du dessus, dos figé - Sur les antérieurs, aucune élévation de l'avant main

Déduction pour A2

	Solo	Team / Pas-de-Deux
Le cheval fait jusque 4 pas au trot / galop non rassemblé/ mauvais galop	2 points	1,5 point
Le cheval fait plus que 4 pas au trot / galop non rassemblé/ mauvais galop	4 points	3 points
Interruption : le cheval manifeste des signes de défenses pendant l'exercice, le cheval est en perte de contrôle de sa vitesse	4-6 points	3-5 points
Interruption pour mettre le harnachement en ordre	jusqu'à 4 points	jusqu'à 4 points
Le voltigeur court avec le cheval sans l'intention de sauter sur le cheval :		2 points
- jusq' à 2 tours(exception le à cheval et la sortie avec aide)		3 points
- 2 tour ou plus		

Chaque fois qu'une erreur se produit au cours du test, une déduction est accordée. Si une déduction est accordée, elle sera appliquée à la fiche d'évaluation. La même déduction peut être accordée plusieurs fois.

Déduction pour A3 (pour l'entrée, le salut et le tour de trot)

	<u>Déduction</u>
<ul style="list-style-type: none"> <u>Petite interruption (désobéissance ou réaction mineure du cheval, le salut pas au centre, le cheval n'est pas droit ou immobile. etc.)</u> 	<u>0.1-0.2 points</u>
<ul style="list-style-type: none"> <u>Interruption moyenne (désobéissance ou réaction modérée du cheval, le cercle pas au trot, longe et harnachement négligés, utilisation des aides inappropriées, le cheval est au galop, etc.)</u> <u>Le longeur court avec le cheval sur le cercle après le salut</u> 	<u>0.2-0.5 points</u>
<ul style="list-style-type: none"> <u>Interruption majeure (désobéissance ou réaction majeure, le cheval s'arrête, est en perte de vitesse, s'encourt, le tour au trot trop petit ou mal dessiné, etc.)</u> <u>Le longeur a besoin beaucoup de temps de mettre le cheval au trot après le salut.</u> 	<u>0.5-1 points</u>
<ul style="list-style-type: none"> <u>Le longeur fait un demi-cercle ou fait un tour du rond de longe avant</u> 	<u>1 point</u>

Chaque fois qu'une erreur se produit au cours du test, une déduction est accordée. Si une déduction est accordée, elle sera appliquée à la fiche d'évaluation. La même déduction peut être accordée plusieurs fois.

ANNEXE 3 : EXERCICES D'ABRÉVIATION IMPOSÉ

T = une erreur de rythme au moulin

C = un échec de saut de galop

K = foulé ou ne pas s'agenouiller pour l'étendard/le debout

R = répétition d'un exercice

F = toucher le sol avec les mains/tomber après un saut

FEI VAULTING GUIDELINES 2024

Annex II Code of Comments

Abbreviations that may be used by judges to give feedback

Letter	Deduction	Description
C	1 point for each canter stride missing	counting error in compulsories counting error in Technical Test exercises
K	1 point	failure to kneel before flag or stand
N	1 point	leaning on the Horse's neck without loss of form in flag
T	1 point for each timing fault	rhythm failure in mill
F	1 point	for each landing other than on both feet
R	2 points	Repeating or retaking the handles once

A - Arms	KZ - Knees	SA - Changes of Supporting Area
AB - Arched Back	L - Poor Landing	SC - Scope
AL - Alignment	LA - Legs Apart	SH - Shoulders
AS - Absorption	LD - Late Dismount	SI - Side Seat
B - Balance		SL - Slow
CH - Chin		
CO - Collapse	LF - Legs Forward	SP - Suppleness
CS - Chair Seat	LH - Lands Heavily	ST - Step(s)
CT - Control	LT - Late Turn	SX - Stretch
D - Dismount	LZ - Legs	TD - Twisted
DL - Down Leg	MX - Mechanics	TH - Touched Horse
DW - Distribution of Weight		
E - Elevation	NC - Not Clear of Horse	TI - Turned In
FH - Front High	OC - Off Center	TL - Tilting
FK - Frog Kick	OH - Off Horse	TW - Time Wasted
FL - Flight	P - Posture	TZ - Toes
FP - Flight Phase	PB - Push Back	
FT - Feet	PD - Pad	UE - Uneven Elevation
H - Head	PE - Pelvis pushed up	UR - Uneven Rhythm
HA - Handles	PK - Pike	UW - Uneven Width
HH - Hit Horse	PT - Partial Turn	W - Wrap
HM - Harmony	PO - Pushing of the Horse	X - Extension
HZ - Hands	Q - Quick	
INT - Interruption	RB - Rounded Back	

~~L'épreuve d'initiation est utilisée comme un niveau d'entrée pour les nouveaux athlètes. Les athlètes qui débutent dans ce niveau ne dépendent pas du système de handicap.~~

~~Le niveau 3 est la même épreuve que le 1* au niveau national. Il donne aux combinaisons du niveau 2 la possibilité de préparer leur transition vers le CVN. Les athlètes avec une licence nationale ne peuvent participer qu'au niveau 3 et HC.~~

~~Les athlètes qui prennent le départ dans les épreuves CVF sont soumis au système d'handicap. Cela permet au athlète d'accumuler progressivement des points et l'oblige ainsi à commencer un niveau supérieur à un certain moment.~~

- ~~• Lorsqu'un athlète a obtenu 12 points positifs, cette combinaison peut rester l'année dans le niveau dans lequel il a commencé, mais doit passer à un niveau supérieur l'année suivante. Une combinaison au niveau 3 n'est jamais obligée de se transférer aux compétitions nationales.~~
- ~~• Un athlète peut choisir le moment où il passera du niveau initiation au niveau 1. A partir du niveau 1, le passage au niveau suivant est possible au plus tôt après avoir obtenu 4 points bonus dans sa classe actuelle et obligé de passage au niveau suivant au début d'une nouvelle année civile après avoir obtenu 12 points malus dans sa classe actuelle.~~
- ~~• Une combinaison dont le solde est négatif peut décider de recommencer un niveau plus bas.~~
- ~~• En classe initiation et niveau 1, un assistant peut entrer dans le ring en plus du longeur pour aider les participants à sauter au pas. Cette assistance est obligatoire pour les épreuves au pas. Le juge peut déduire 1 point de la performance si aucune assistance n'est fournie. L'assistant doit être membre de Paardensport Vlaanderen / LEWB, entrer et saluer en même temps que l'équipe et doit porter des vêtements appropriés.~~

~~CHAPITRE IV : EVALUATION~~

~~5004.1. Niveaux~~

~~Dans tous les niveaux, aucun niveau de difficulté ne compte.~~

~~Les exercices D/R ne sont pas autorisés dans le Libre d'initiation, les exercices R ne sont pas autorisés dans le niveau 1,2 et 3 et de niveau 1 et seront éliminés et ne comptent donc pas dans le nombre total d'exercices, les déductions pour ces exercices comptent dans le total des déductions. Les exercices statiques dans le Libre d'initiation et de niveau 1 doivent être tenus pendant 3 foulées, sinon ils seront supprimés. Aux niveaux 1, 2 et 3, tous les exercices comptent pour la composition et l'interprétation.~~

~~Dans le niveau d'initiation et dans le niveau 1 l'évaluation du saut fait partie de la note attribuée pour l'assis-~~

~~Les points de déduction qui sont attribués sont indiqués dans les règles nationales à l'article~~

-	total des points	Initiation	-	Niveau1	-	Niveau2	-	Niveau3
Position	1,5	L'encolure, dos, surfaix	tous	L'encolure, dos, surfaix	tous	L'encolure, dos, surfaix	tous	Voir règlement national artistique
			0,5	fin du tapis, boucles	0,3	fin du tapis, boucles	0,3	
Direction	2	Avant, arrière, latéral, intérieur et extérieur	tous	Avant, arrière, latéral, intérieur et extérieur.	-	Avant, arrière, latéral, intérieur et extérieur.	tous	Voir règlement national artistique
			-	Tête en bas	tous	Tête en bas	0,3	

			0,5	<u>Intérieur/extérieur comme rouler, roue, tourner, saut</u>	0,5	<u>Hauteur comme le saut</u> <u>Intérieur/extérieur comme la roulade, roue, rotation</u>	tous 0,4	
<u>Groupes de structure</u>	2,5	<u>Assis, couché, à genoux, bane, debout la tête en haut</u>	tous 0,5	<u>Assis, couché, à genoux, bane, debout la tête en haut, Debout, tête en bas, exercice de soutien comme un pont, saut</u>	tous r-0,3 +0,1 voor allen	<u>Assis, couché, à genoux, bane, debout tête en haut, debout tête en bas, exercice de soutien comme le pont, saut</u>	tous 0,3 +0,1 voor allen	<u>Voir règlement national artistique</u>
<u>Musique et composition</u>	-	<u>fluide</u>	2	<u>fluide</u>	2	<u>fluide</u>	2	<u>Voir règlement national artistique</u>
	-	<u>Moins fluide</u>	1,5	<u>Moins fluide</u>	1,5	<u>Moins fluide</u>	1	
	1,5	<u>-Pas fluide mais bougeant au rythme de la musique</u>	1	<u>Pas fluide mais bougeant au rythme de la musique</u>	1	<u>Pas fluide mais bougeant au rythme de la musique</u>	1,5	
	-	<u>pas de fluidité et pas de mouvement sur la musique</u>	0,5	<u>0 pas de fluidité et pas de mouvement sur la musique</u>	0,5	<u>0 pas de fluidité et pas de mouvement sur la musique</u>	0,5	
<u>Originalité</u>	-	<u>Des exercices originaux, maîtrisés et des éléments surprenants</u>	2	<u>Des exercices originaux, maîtrisés et des éléments surprenants</u>	2	<u>Des exercices originaux, maîtrisés et des éléments surprenants</u>	2	<u>Voir règlement national artistique</u>
	-	<u>des exercices originaux, maîtrisés ou des éléments surprenants</u>	1,5	<u>des exercices originaux, maîtrisés ou des éléments surprenants</u>	1,5	<u>des exercices originaux, maîtrisés ou des éléments surprenants</u>	1	
	2	<u>quelques exercices contrôlés ou éléments surprenants</u>	1	<u>quelques exercices contrôlés ou éléments surprenants</u>	1	<u>quelques exercices contrôlés ou éléments surprenants</u>	1,5	
	-	<u>peu d'exercices contrôlés ou d'éléments surprenants</u>	0,5	<u>peu d'exercices contrôlés ou d'éléments surprenants</u>	0,5	<u>peu d'exercices contrôlés ou d'éléments surprenants</u>	0,5	

Dans le niveau d'initiation de base, l'évaluation de la descente fait partie de l'a genou.

-	Initiation	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
---	------------	----------	----------	----------

Positions 1,5p	L'encolure, dos, surfaix	L'encolure, dos, surfaix fin du tapis, boucles	L'encolure, dos, surfaix Fin du tapis, boucles	Voir les règlements artistiques nationaux
Directions 2p	Avant, arrière, latéral, intérieur et extérieur.	Avant, arrière, latéral, intérieur et extérieur. Tête en bas Intérieur/extérieur comme rouler, roue, tourner	Avant, arrière, latéral, intérieur et extérieur. Tête en bas Intérieur/extérieur comme rouler, roue, tourner	Voir les règlements artistiques nationaux
Groupes de structure 5p	Assis, couché, à genoux, banc, debout la tête en haut	Assis, couché, à genoux, banc, debout la tête en haut, Debout, tête en bas, exercice de soutien comme un pont.	Assis, couché, à genoux, banc, debout tête en haut, debout tête en bas, exercice de soutien comme le pont.	Voir les règlements artistiques nationaux
Musique et composition 1,5p	1,5 fluide 1,0 Moins fluide 0,5 Pas fluide mais bougeant au rythme de la musique 0 pas de fluidité et pas de mouvement sur la musique	1,5 fluide 1,0 Moins fluide 0,5 Pas fluide mais bougeant au rythme de la musique 0 pas de fluidité et pas de mouvement sur la musique	1,5 fluide 1,0 Moins fluide 0,5 Pas fluide mais bougeant au rythme de la musique. 0 pas de fluidité et pas de mouvement sur la musique	Voir les règlements artistiques nationaux

Chaque exercice statique obligatoire doit être tenu pendant 4 foulées / pas. Le nombre de foulées / pas commence lorsque l'exercice est complètement développé. Pour les épreuves de galop, chaque pas de trot du cheval est compté comme un saut de galop raté.

Pour le décompte des déductions pour les exercices imposés, il est fait référence aux règles nationales, mais lorsque le galop est mentionné, le pas est appliqué.

5004.2. Points de profit et de perte

Les points malus sont déduits de tout point de profit obtenu. Lorsqu'il n'y a plus de points bonus disponibles ou lorsqu'aucun point de profit n'a été obtenu, ils deviennent des points négatifs.

Le tableau ci-dessous indique par classe à quelle note finale un point bonus ou malus est obtenu. Dans un certain nombre de classes, aucun point de bonus et/ou malus n'est enregistré ; ceci est indiqué dans le tableau comme étant non concerné.

Classe	Points de profit	Points de perte
Initiation	Non concerné	Non concerné
Niveau 1	5.0	Non concerné
Niveau 2	5.5	3.999
Niveau 3	6 Non concerné	4.499

Si un point de plus est obtenu par rapport à la limite de note final bonus, 2 points de profit sont accordés.

5004.3 Test de handicap.

Un athlète doit toujours prendre le départ dans son épreuve de handicap. Si le athlète le souhaite, il peut également lancer une épreuve d'essais. Il s'agit de l'épreuve d'un niveau inférieur à l'épreuve de son handicap

Par exemple, le athlète a un handicap de niveau 2 et commence donc dans l'épreuve du niveau 2. Cette personne souhaite commencer 2 épreuves le même jour de concours, alors cette personne s'inscrit également pour l'épreuve de niveau 1. Les points de handicap ne seront attribués que pour l'épreuve de niveau 2.

CHAPITRE V : OFFICIELS

Voir règlement F.R.B.S.E

Les membres du jury doivent bénéficier d'une pause d'au moins une heure pour une compétition d'une durée de 4 à 6 heures. Pour une durée de compétition de plus de 6 heures, un juré supplémentaire doit être prévu afin que les jurés puissent se relayer. Chaque juge doit être assisté d'un secrétaire.

Les épreuves sont jugées par au moins un juge qui connaît les règles régionales et nationales de Voltige.

Les championnats doivent être jugés séparément par au moins 2 juges, répartis sur le cercle. Au moins un des juges doit être de nationalité Belge.

~~CHAPITRE VI — TENUE — HARNACHEMENT — ÉQUIPEMENT — TOILETTAGE — DU CHEVAL~~

Voir règlements F.R.B.S.E et F.E.I.

~~CHAPITRE VII : INSCRIPTIONS. VOIR REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS~~

CHAPITRE VIII : CLASSEMENTS

Article VIII.1 Classement –12 ans

Afin de mettre l'accent sur le plaisir et l'expérience des jeunes Voltigeurs, il n'y aura pas de note totale ni de classement pour les Voltigeurs dans les épreuves –12 ans. La note totale sera remplacée par le résultat or-argent-bronze.

☐ +6,5 = or — ☐ ≤6,5 et ≥5,5 = argent — ☐ -5,5 = bronze

Article VIII.2. Classification + 12 ans

Dans la classe initiation, niveau 1 et niveau 2, un classement sera établi pour les voltigeurs + 12 ans.

Article VIII.3 Prix

Aucun argent pour les prix ne sera payé lors des compétitions flamandes.

ANNEXE 1 : ÉTHIQUE ÉQUESTRE

CODE DE CONDUITE FEI POUR LE BIEN ÊTRE DU CHEVAL/PONEY.

La FEI attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre international qu'elles adhèrent au Code de Conduite de la FEI et qu'elles reconnaissent et acceptent que le bien-être du cheval/poney soit en tout temps considéré comme souverain. Le bien-être du cheval/poney ne doit jamais être subordonné à aucune influence commerciale ou de compétition. Les points suivants doivent être particulièrement pris en compte :

1. Le bien être en Général :

a) Bonne gestion des chevaux/poneys

L'hébergement et l'alimentation doivent être compatibles avec la meilleure gestion du cheval/poney. Foin, nourriture et eau doivent toujours être de bonne qualité et propres.

b) Méthodes d'entraînement

Les chevaux/poneys doivent seulement suivre un entraînement compatible avec leurs capacités physiques et leur niveau de maturité pour les différentes disciplines. Ils ne doivent pas être soumis à des méthodes d'entraînement abusives ou qui provoquent la peur.

c) Ferrure et clous

Les soins des pieds et la ferrure doivent être d'un haut niveau. Les clous doivent être conçus et posés de façon à éviter le risque de douleur ou de blessure.

d) Transport

Pendant le transport, les chevaux/poneys doivent être complètement protégés contre les blessures et autres risques de santé. Les véhicules doivent être sécurisés, bien ventilés, maintenus en bon état, désinfectés régulièrement et conduits par du personnel compétent. Un personnel compétent doit toujours être disponible pour s'occuper des chevaux/poneys.

e) Transit

Tous les voyages doivent être soigneusement planifiés et les chevaux/poneys doivent avoir régulièrement des périodes de repos avec accès à de la nourriture et de l'eau conformément aux recommandations en cours de la FEI.

2. Aptitude à concourir.

a) Aptitude et compétence

La participation à une épreuve doit être réservée aux chevaux/poneys et aux athlètes de niveau approprié. Les chevaux/poneys doivent bénéficier d'une période suffisante entre entraînement et épreuve. De plus des périodes de repos doivent être prévues à l'issue d'un transport.

b) État de santé

Aucun cheval/poney déclaré inapte ne peut concourir ou continuer à concourir ; un avis vétérinaire doit être recherché en cas de doute.

c) Dopage et Traitement

Tout acte ou tentative de dopage ou de médication illicite est une question sérieuse quant au bien-être et ne doit pas être toléré. Après tout traitement vétérinaire, un temps suffisant doit être accordé pour une totale récupération avant une épreuve.

d) Procédures chirurgicales

Toute intervention chirurgicale qui menace le bien-être d'un cheval/poney en compétition ou la sécurité d'autres chevaux/poneys/ athlètes ne peut pas être tolérée.

e) Juments pleines / juments suitées récemment

Les juments ne doivent pas concourir après leur quatrième mois lorsqu'elles sont pleines ou si elles sont suitées.

f) Mauvais emploi d'aides

L'abus d'un cheval/poney en recourant aux aides naturelles ou artificielles (cravaches, éperons, etc.) n'est pas tolérable.

3. Les concours ne doivent pas être préjudiciables au bien-être des chevaux/poneys.

a) Piste de concours

Les chevaux/poneys doivent être entraînés et concourir uniquement sur des surfaces appropriées et sans danger. Tous le matériel et les conditions d'épreuves doivent être conçus en gardant à l'esprit la sécurité du cheval/poney.

b) Terrains

Tous les sols sur lesquels le cheval/poney marche, s'entraîne ou concourt doivent être conçus et entretenus afin de réduire les facteurs pouvant induire des blessures.

c) Conditions météorologiques extrêmes

Les épreuves ne peuvent pas avoir lieu dans des conditions météorologiques extrêmes qui peuvent compromettre le bien-être ou la sécurité du cheval/poney. Des dispositions doivent être prises pour rafraîchir rapidement les chevaux/poneys après qu'ils ont concouru.

d) Hébergement dans les concours

Les boxes doivent être sécurisés, hygiéniques, confortables, bien ventilés et de taille suffisante selon le type de chevaux/poneys. Doivent toujours être disponibles, de l'eau et une douche.

4. Traitement avec humanité des chevaux/poneys :

a) Traitement vétérinaire

Un avis vétérinaire doit toujours être possible pendant un concours. Si un cheval/poney est blessé ou épuisé pendant une épreuve, l'athlète doit cesser de concourir et une évaluation vétérinaire doit être réalisée.

b) Centre de référence

Si nécessaire, le cheval/poney devrait être chargé en ambulance et transporté dans le centre de traitement de référence le plus proche pour mise au point et traitement. Les chevaux/poneys blessés doivent recevoir un traitement d'urgence complet avant leur transfert.

c) Blessures pendant une épreuve

L'incidence des blessures survenant en cours de compétition doit être évaluée.

Les conditions de sol des terrains, la fréquence des épreuves et tous autres facteurs de risques doivent être soigneusement étudiés afin d'indiquer les moyens de minimiser les blessures.

d) Euthanasie

Si les blessures sont suffisamment sévères, il peut arriver qu'un cheval doive être euthanasié par un vétérinaire aussi rapidement que possible pour des raisons humanitaires avec l'unique objectif d'abrèger les souffrances.

e) Retraite

Tous les efforts devraient être faits pour s'assurer que les chevaux/poneys soient traités avec sympathie et humanité lorsqu'ils sont retirés de la compétition.

5. Éducation

La FEI encourage tous ceux concernés par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible d'éducation dans leurs domaines d'expertises concernant les soins et le management du cheval/poney de compétition.

Ce code de conduite pour le bien-être du cheval/poney peut être modifié de temps en temps et les avis de tous sont les bienvenus. Une attention particulière sera portée sur les nouvelles découvertes de la recherche et la FEI encourage le mécénat et le support pour les études futures sur le bien-être.